

**Conserver et mettre en valeur des  
cartes et plans en bibliothèque  
municipale : l'exemple de la  
collection Chardey au Havre  
Volume 1**

**Hélène Coste**

Sous la direction de Pierre-Yves Duchemin  
Directeur des Ressources documentaires de l'enssib

## ***Remerciements***

**Monsieur Pierre-Yves Duchemin a bien voulu diriger ce mémoire et il sait tout ce que ce travail doit à ses critiques toujours judicieuses, à sa relecture attentive, et à sa disponibilité constante. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.**

**Je tiens à remercier Monsieur Dominique Rouet pour m'avoir fait bénéficier de sa connaissance des fonds anciens et pour m'avoir prodigué aide et conseils tout au long de mes trois mois de stage.**

**Enfin ma reconnaissance va à tous les professionnels passionnés et passionnants, qui ont eu la gentillesse de m'accorder de leur temps précieux pour répondre à mes nombreuses questions : Mesdames Hélène Richard et Catherine Hofmann, Messieurs Jean-Yves Sarazin, Olivier Loiseaux et Philippe Jabalot, du département des Cartes et plans, Madame Élisabeth Leprêtre, directrice des Musées historiques du Havre, Madame Aurélie Bosc, responsable des fonds patrimoniaux à la Médiathèque d'Orléans, et Monsieur Christian Chabrier de la société Arkênum.**

## Résumé :

Les documents cartographiques anciens occupent une place insolite au sein des collections patrimoniales conservées dans les bibliothèques publiques françaises. Malgré la fascination qu'ils suscitent, ils souffrent de la méconnaissance des professionnels et, *a fortiori*, du grand public, et d'un manque de visibilité lié aux lacunes de traitement matériel et intellectuel. Ce mémoire a pour objet de proposer quelques pistes théoriques sur la valorisation des cartes et plans en bibliothèque en s'appuyant sur l'exemple et l'analyse d'une collection particulière conservée à la BM du Havre.

Descripteurs :

Cartes anciennes – Conservation et restauration

Cartes anciennes – Collectionneurs et collections

Bibliothèques – Fonds spéciaux

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
---

**Abstract :**

Early map collections are not well considered in french public libraries although they belong to special collections. This kind of document is still suffering from a lack of knowledge and from a lack of basic treatment. The purpose of this study is to present ideas for the improvement of conservation and ways to show up the real value of maps, by using the concrete example of a special collection conserved in the public library of Le Havre.

Keywords :

Early maps – Conservation and restoration

Early maps – Collectors and collecting

Libraries – Special collections

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>10</b>
1. PROLÉGOMÈNES.....	10
2. LA CARTOGRAPHIE ANCIENNE : QUELQUES POINTS DE REPÈRES.....	10
2.1. <i>Les aspects historiques.....</i>	<i>10</i>
2.2. <i>Les aspects techniques et scientifiques.....</i>	<i>13</i>
3. LA PROBLÉMATIQUE.....	15
3.1. <i>Les documents cartographiques dans les collections publiques françaises</i> <i>.....</i>	<i>15</i>
3.2. <i>État des lieux et méthodologie.....</i>	<i>17</i>
<b>LA COLLECTION CHARDEY.....</b>	<b>19</b>
1. HISTORIQUE DE LA COLLECTION.....	19
1.1. <i>Rémi Valdemar Chardey (1813-1900).....</i>	<i>19</i>
1.2. <i>Jean-Baptiste Benoît Eyriès (1767-1846).....</i>	<i>23</i>
2. ANALYSE DE LA COLLECTION.....	26
2.1. <i>Étude quantitative.....</i>	<i>26</i>
2.2. <i>Les mentions de responsabilité.....</i>	<i>29</i>
2.3. <i>Identité de la collection.....</i>	<i>30</i>
3. « CARTOGRAPHIE MATÉRIELLE ».....	31
3.1. <i>Marques de provenance.....</i>	<i>31</i>
3.2. <i>Les annotations manuscrites.....</i>	<i>32</i>
<b>TRAITEMENT MATÉRIEL ET INTELLECTUEL.....</b>	<b>34</b>
1. LES TRAVAUX ANTÉRIEURS.....	34
1.1. <i>Les sources.....</i>	<i>34</i>
1.2. <i>Le traitement matériel.....</i>	<i>35</i>
1.3. <i>Le traitement intellectuel.....</i>	<i>36</i>
2. PREMIÈRE ÉTAPE : INVENTAIRE ET RÉCOLEMENT.....	38
2.1. <i>L'inventaire.....</i>	<i>38</i>

2.2. <i>Le récolement</i> .....	39
3. LA CONSERVATION.....	40
3.1. <i>Les préconisations officielles</i> .....	40
3.2. <i>L'exemple de la BnF</i> .....	41
3.3. <i>Mesures appliquées à la collection Chardey</i> .....	42
3.3.1. <i>Conditionnement</i> .....	42
3.3.2. <i>Restauration</i> .....	43
4. LE CATALOGAGE ET L'INDEXATION.....	44
4.1. <i>Les particularités liées aux documents cartographiques</i> .....	44
4.2. <i>Premières mesures</i> .....	45
4.3. <i>Des propositions</i> .....	45
<b>PERSPECTIVES DE MISE EN VALEUR.....</b>	<b>49</b>
1. LES CONDITIONS DE COMMUNICATION.....	49
1.1. <i>Les règles de communication des documents patrimoniaux en vigueur à la BM du Havre</i> .....	49
1.2. <i>Les préconisations officielles</i> .....	50
1.3. <i>L'exemple de la BnF</i> .....	50
1.4. <i>Des propositions</i> .....	51
2. DES MESURES SIMPLES.....	52
2.1. <i>Accompagner le lecteur</i> .....	52
2.2. <i>Faire voir les cartes</i> .....	54
2.3. <i>Coopérer</i> .....	55
3. LA NUMÉRISATION.....	56
3.1. <i>Pourquoi numériser ?</i> .....	57
3.2. <i>Un contexte favorable</i> .....	57
3.2.1. <i>Le contexte national</i> .....	57
3.2.2. <i>Orléans et Troyes : deux exemples de numérisation de cartes et plans</i> .....	58
3.2.2.1. <i>La bibliothèque virtuelle de la Médiathèque d'Orléans</i> .....	58
3.2.2.2. <i>L'exposition virtuelle : « Terres de Champagne-Ardenne »</i> .....	59
3.2.3. <i>Le contexte local</i> .....	59
3.3. <i>Des propositions pour la collection Chardey</i> .....	61

3.3.1. Aspects scientifiques.....	61
3.3.2. Aspects pratiques, techniques et financiers.....	62
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>67</b>
<u>MONOGRAPHIES ET ARTICLES.....</u>	<u>67</u>
<u>RESSOURCES EN LIGNE.....</u>	<u>69</u>

## ***Introduction***

La place réservée aux cartes et plans dans les bibliothèques françaises se limite le plus souvent à la portion congrue, en terme de volume, d'espace, de temps, d'argent, consacrés à ces documents. Les collections de cartes et plans jouissant d'une reconnaissance à grande échelle, en dehors des cercles de spécialistes, restent l'exception et font rarement l'objet d'opérations collectives de mise en valeur, contrairement à d'autres ensembles patrimoniaux, manuscrits médiévaux ou contemporains, enluminures par exemple. Pourtant, les bibliothèques municipales sont plus nombreuses qu'il n'y paraît à conserver des cartes et plans, mais la plupart de temps sans les signaler ni même s'en occuper. Plusieurs raisons expliquent ce désintérêt apparent : le traitement matériel et intellectuel des documents cartographiques est plus complexe, les compétences à mettre en œuvre sont plus diversifiées, si bien que les professionnels eux-mêmes ne s'estiment pas suffisamment « armés » pour cette tâche. De fait, la cartographie et *a fortiori* la cartographie ancienne constituent un univers tout aussi fascinant que complexe, dont les aspects techniques et le caractère scientifique peuvent rebuter le néophyte comme les professionnels des bibliothèques eux-mêmes. Cependant des perspectives nouvelles de valorisation ont émergé avec le développement de la numérisation en bibliothèque et l'on constate que les cartes et plans occupent la première place dans ces nouveaux projets. La réflexion professionnelle sur le traitement et la conservation des cartes et plans en bibliothèque publique s'avère aujourd'hui encore relativement pauvre et pourtant c'est ignorer une réelle richesse patrimoniale et scientifique.

C'est précisément la situation de la Bibliothèque municipale classée du Havre qui conserve un fonds cartographique dont la quantité n'est pas exactement évaluée, malgré un certain nombre de tentatives de traitement. De ce fonds, se détache cependant la collection Chardey, ensemble de « Cartes géographiques, plans de villes, etc. »<sup>1</sup> achetée dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, au collectionneur du même nom. Ce fonds mérite une attention particulière en raison de son importance quantitative et de la richesse que laissent supposer quelques pièces

---

<sup>1</sup> C'est la description donnée dans le titre du catalogue par le collectionneur.

rare et précieuses. Pourtant, elle demeure encore inconnue n'ayant encore jamais fait l'objet d'un traitement bibliothéconomique. Le conservateur des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque du Havre, conscient de l'intérêt de cette collection a donc proposé un sujet de stage d'étude sur la collection Chardey. Le mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur se veut en effet à la fois le reflet de la mise en œuvre pratique de mesures utiles à l'établissement où se déroule le stage, tout autant qu'une réflexion théorique sur une question intéressant plus généralement le monde des bibliothèques.

Nous nous attacherons en premier lieu à donner quelques points de repère nécessaires à la compréhension du sujet et de la problématique, notamment liés à la spécificité des documents cartographiques. Nous présenterons ensuite une analyse détaillée de la collection afin de mettre en exergue les caractéristiques qui justifient non seulement qu'elle soit traitée mais aussi valorisée. Nous proposerons à ce titre des réalisations concrètes ainsi que des préconisations.

## ***Mise en contexte***

Afin de cerner l'objet même de la réflexion, de définir précisément les enjeux du traitement et de la valorisation des cartes et plans en bibliothèques et d'établir une méthodologie adaptée à la collection Chardey, une mise au point préalable s'impose sur les caractéristiques de la cartographie ancienne.

### **1. Prolégomènes**

La cartographie ancienne représente un champ d'étude particulièrement vaste, complexe et divers, à la charnière de plusieurs disciplines. Comme l'explique très justement Catherine Hofmann, « la carte est un mode d'expression graphique qui a servi bien des visées différentes et qui entretient, de ce fait, des liens étroits avec de nombreux domaines du savoir : géographie et sciences sociales, navigation et exploration, art militaire et guerre, urbanisme et architecture, édition et gravure, littérature, art »<sup>2</sup>. Les connaissances en histoire du livre et de l'estampe, généralement répandues chez les conservateurs et entrant dans leur formation initiale, ne suffisent pas. Il faut également prêter attention à l'aspect scientifique du document. De fait, nous n'avons pas affaire à des livres, et pourtant on peut les lire, nous n'avons pas vraiment affaire non plus à des estampes, et pourtant on retrouve des similitudes techniques, ce sont des documents à la fois scientifiques, historiques et artistiques. Cette diversité rend précisément la cartographie passionnante et attirante mais nécessite un minimum d'explications et d'informations historiques et techniques.

### **2. La cartographie ancienne : quelques points de repères**

#### **2.1. Les aspects historiques**

Si les cartes – en tant que représentation virtuelle et construite du monde – existent depuis l'Antiquité, le développement de la cartographie en tant qu'entreprise organisée,

---

<sup>2</sup> Hofmann Catherine, « Répertoire des historiens de la cartographie. France, 2003 », in *Le Monde des Cartes. Histoire de la cartographie, Revue du Comité français de cartographie*, n°175, mars 2003, p. 43-89.

à la fois scientifique et commerciale remonte à la Renaissance. Il est lié à de nombreux facteurs aussi bien économiques, qu'historiques, politiques et techniques. Ce sont tout d'abord les grandes découvertes géographiques, elles-mêmes fruit de l'essor du commerce et de l'évolution des connaissances techniques, qui font naître le besoin de donner une image plus vraie du monde et des nouveaux territoires. Ce sont ensuite des enjeux diplomatiques et stratégiques qui se posent pour la possession des territoires – anciens ou nouveaux – et la carte devient bien souvent un instrument de pouvoir.

On distingue dans l'histoire de la cartographie plusieurs « périodes ». Les Italiens, qui bénéficient de leur position centrale dans la Méditerranée et de leurs relations commerciales notamment dans les ports, sont les maîtres de la cartographie à la Renaissance. Leur production se caractérise par une approche artistique. Aussi les vides sont-ils comblés par des dessins et des illustrations parfois pittoresques. La moitié des cartographes du XVI<sup>e</sup> siècle exerce à Venise, ville de commerçants et de navigateurs. Certains acquièrent une grande notoriété comme Camotio, Paolo Forlani et le plus prolifique et le plus célèbre d'entre eux, Giacomo Gastaldi.

Les troubles civils et religieux qui perturbent la France du XVI<sup>e</sup> siècle retardent la production cartographique et le premier atlas français n'est édité qu'en 1594. Ce sont les Allemands qui dominent l'édition de cartes dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle puis le centre de gravité de la cartographie mondiale se déplace aux Pays-Bas pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. L'essor des ports de la côte atlantique de l'Europe grâce à la découverte de l'Amérique est l'un des facteurs de ce déplacement. On trouve de nombreux graveurs et marchands de cartes à Anvers comme les Hondius, les Blaeu ou la famille Plantin qui édite en 1570 le *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius, premier atlas mondial connu.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Français commencent à prendre part à l'essor de la cartographie et y introduisent des changements majeurs en établissant leurs cartes sur de nouvelles mesures exactes de la Terre. Le style et la conception propres à l'école cartographique française vont caractériser la production de cartes pendant la fin du XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'esprit critique des Français s'applique aux cartes pour les rendre plus sobres et rationnelles. Les décorations, qui jusqu'alors envahissaient tous les vides et introduisaient une certaine fantaisie, se retirent

sagement dans les angles, et les titres, au lieu de s'étaler sur toute la carte, se limitent à l'espace qui leur est réservé dans les cartouches.

La cartographie, liée au pouvoir royal et à des enjeux stratégiques, constitue l'objet de rivalités entre les civils et les militaires. Le XVII<sup>e</sup> siècle est en effet d'abord celui de la géographie administrative élaborée dans le calme des cabinets d'étude, mais c'est aussi celui de la cartographie militaire qui témoigne de l'intensité des conflits à l'époque. De grands cartographes, militaires, ingénieurs du roi font progresser l'image de la France : François de la Guillotière qui travaille surtout sur les provinces, Tassin qui publie un *Atlas* en 1634, en utilisant les sources militaires, et surtout les Sanson, très liés avec le pouvoir royal qui produisent une carte de France en 30 feuilles, divisée par gouvernements généraux, mais qui ne sera pas publiée. Richelieu joue un rôle important en cherchant à acquérir une bonne connaissance des côtes et des ports, de leurs activités et de leur défense. Colbert lui aussi s'appuie sur les travaux des cartographes pour gouverner et s'intéresse surtout au développement de la cartographie marine et à la description des côtes occidentales françaises. Plusieurs institutions viennent encadrer la production cartographique. L'Académie des sciences créée en 1666, qui va devenir l'organisme de référence, et le Dépôt de la Guerre<sup>3</sup> en 1688 représentent les deux tendances scientifique et militaire de la cartographie qui vont rivaliser au XVIII<sup>e</sup> siècle malgré leur complémentarité. Les mêmes rivalités se posent pour l'établissement des cartes hydrographiques, entre les voyageurs qui accumulent les faits bruts au cours de leurs expéditions et les géographes (qui trient, coordonnent, critiquent). Le Dépôt des cartes et plans de la Marine créé en 1720 sert de lieu de travail à la fois pour préparer les missions scientifiques et pour réaliser les cartes à partir des levés effectués.

La production des cartes au XVIII<sup>e</sup> siècle est influencée par le souci de l'administration royale de mieux gérer le territoire et donc de mieux le connaître et par l'intérêt nouveau que les autorités régionales portent à la promotion de leur image. C'est une cartographie de terrain qui se développe s'appuyant sur la précision des mesures et des échelles. La grande entreprise administrative, civile et scientifique du siècle est la réalisation de la carte de France des Cassini. Celle-ci

---

<sup>3</sup> Il précède le Service géographique de l'Armée et toute les cartes produites dans ce cadre jusqu'en 1887 sont conservées à l'IGN.

bénéficie des travaux de canevas géométrique du territoire commencés au siècle précédent et qui ont abouti au quadrillage en 800 triangles. En 1747 est publiée une carte à la fois générale, qui couvre toute la France, et particulière, c'est-à-dire à une échelle de 1:86 400 généralement utilisée pour les cartes régionales. L'entreprise est prolongée par la publication de 1756 à 1815 des 182 feuilles couvrant tout le territoire. Malgré toutes les difficultés rencontrées, la triangulation transforme la cartographie en introduisant la rigueur et l'exactitude des positions. La géodésie moderne est née et les militaires du XIX<sup>e</sup> siècle vont synthétiser tous ces apports et les améliorer en publiant la fameuse carte dite « d'état-major » de 1833 à 1880.

## 2.2. Les aspects techniques et scientifiques

Chaque carte a sa propre finalité, descriptive ou explicative et témoigne d'un contexte spécifique de production (administrative, politique, scientifique, etc.). Ce n'est pas seulement un support différent, c'est également un mode de représentation avec ses codes et son langage. Il est donc difficile d'appréhender la cartographie ancienne dans un laps de temps réduit et d'autant plus nécessaire d'acquérir un minimum de connaissances techniques préalables.

La lecture d'une carte ancienne réclame une grande attention à tous les détails<sup>4</sup>. Il faut commencer par se familiariser avec les différentes parties d'une carte : le plan avec le trait, la nature du pays (bois, montagnes, etc.) et les positions des lieux notées par des marques, l'écriture des noms et du titre, et les ornements ou cartouches. Ces distinctions ne sont pas anodines et prennent toute leur importance au moment du catalogage notamment. Savoir reconnaître les mentions de responsabilité et ce qu'elles recouvrent s'avère tout aussi complexe qu'indispensable. De nombreuses personnes interviennent en effet dans la fabrication d'une carte : celui qui « lève la carte », c'est à dire le géographe sur le terrain (ou dans son cabinet d'après des relevés, des mémoires, etc.), cartographe ou auteur de la carte, ceux qui la gravent, chacun dans son domaine (le trait, la lettre, les ornements), celui qui l'édite, qui peut parfois être également l'auteur de la carte. À chaque action correspond un verbe latin : l'auteur « *fecit* », le graveur

---

<sup>4</sup> Ce paragraphe doit beaucoup à l'ouvrage de Dainville sur le *Langage des géographes*.

« *sculpsit* », l'éditeur « *excudit* ». Ces termes nombreux attestent la multiplicité et la complexité des opérations que nécessite la gravure d'une carte.

En effet, si des cartes manuscrites continuent régulièrement produites même après le Moyen Âge, elles sont progressivement remplacées par des cartes gravées. La fin du XV<sup>e</sup> siècle connaît les progrès de la reproduction xylographique<sup>5</sup> qui contribue notamment à une large diffusion de la *Géographie* de Ptolémée en Europe. Mais la technique employée le plus généralement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle est la gravure sur cuivre, au burin d'abord puis à l'eau-forte qui permet de mieux rendre les détails de la topographie. Elle ne sera remplacée que par la lithographie, moins chère, plus rapide et qui facilite l'utilisation des couleurs, à partir du deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les instruments et le mesurage ne cessent d'évoluer et de se perfectionner pour atteindre plus de précision dans le dessin des nouveaux territoires. Ces éléments constituent les données mathématiques, c'est à dire « la synthèse des opérations de calcul qui ont permis l'élaboration du document cartographique »<sup>6</sup>. Il s'agit de l'échelle, de la projection utilisée et des coordonnées géographiques. Les échelles dans les cartes anciennes sont souvent fantaisistes au XVI<sup>e</sup> siècle, parfois même absentes, puis une rationalisation progressive se fait sentir même si des problèmes de conversion des unités subsistent jusqu'à l'unification du système métrique sous Napoléon. La projection utilisée par le géographe lui permet de représenter la sphère sur un espace plan et dépend de la position sur la terre du point choisi pour être le centre de la Carte. Le but est d'éviter les déformations et de conserver les formes. Différentes solutions peuvent être adoptées selon la surface représentée ; on retiendra la projection cylindrique inventée par Mercator en 1569, encore utilisée aujourd'hui, qui exagère les largeurs au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. Celle de Cassini utilisée pour sa carte de France produit des déformations dans le sens Nord-Sud. De la projection choisie dépend le dessin cartographique produit. Quant aux coordonnées géographiques, elles permettent de situer avec précision l'aire géographique représentée. Pour les cartes qui nous intéressent, la principale

---

<sup>5</sup> Cette technique d'impression utilise des planches de bois gravées en relief.

<sup>6</sup> Duchemin Pierre-Yves, « Les documents cartographiques », in *Le catalogage : méthode et pratiques*, sous la direction de Marie-Renée Cazabon, p. 399.

difficulté réside dans la conversion au méridien de Greenwich (qui n'est international que depuis 1884).

Le caractère scientifique et mathématique d'un certain nombre de données rebute probablement les personnels des bibliothèques dits précisément « scientifiques » mais qui sont en grande majorité plutôt littéraires ! Les spécificités des documents cartographiques posent certes des problèmes mais qui ne semblent pourtant pas insurmontables, si l'on admet l'idée qu'une formation s'impose. Or en survolant les catalogues des stages proposés par divers organismes de formation continue, nous avons du mal à en trouver précisément sur le traitement des documents cartographiques. Celui qui s'en rapproche le plus porte sur la connaissance de l'estampe. De même, lorsque la précédente directrice de la BM du Havre, Mathilde Lepape s'est intéressée aux documents cartographiques conservés dans son établissement, c'est à l'École nationale du Patrimoine qu'elle a dû s'adresser pour suivre une formation sur « Le classement et l'inventaire des cartes et plans anciens », assurée par un conservateur aux Archives nationales. Est-ce à dire que les services d'archives sont plus à même de traiter et de conserver ces documents ?

### **3. La problématique**

#### **3.1. Les documents cartographiques dans les collections publiques françaises**

Il semblerait que les documents cartographiques restent le plus souvent cantonnés à des lieux faits spécifiquement pour eux et pour ceux qui les utilisent, services ou institutions spécialisés et bien sûr, archives<sup>7</sup>.

Dans le milieu professionnel, tout le monde connaît – au moins de réputation – le département spécialisé des Cartes et plans à la BnF où l'on trouve environ 680 000 cartes en feuilles et 10 000 atlas, ainsi que des ouvrages et des périodiques couvrant une grande partie de l'offre bibliographique disponible sur le sujet. Les collections sont diversement signalées dans des catalogues, inventaires, consultables sur place (la collection d'Anville, le Service hydrographique de la

<sup>7</sup> On peut trouver une liste de ces lieux dans A.M. Briend et C. Croyère, *Répertoire des carto-thèques de France*, publié en 1991.

Marine, les manuscrits et les photographies de la Société de géographie...) et implémentent régulièrement le catalogue informatisé BN-Opaline, accessible sur internet. Certaines cartes sont numérisées dans *Gallica*, souvent pour illustrer des dossiers thématiques (le dernier en date France-Amérique présente un grand nombre de cartes de l'Amérique du Nord et du Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle) et bénéficient dans ce cadre d'une certaine visibilité ; on leur concède une valeur à la fois esthétique, historique et didactique. On trouve également des documents cartographiques dans des établissements spécialisés qui les conservent dans le cadre de leurs fonctions : c'est le cas de l'Institut géographique national ou du Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes ; de la même façon, les cartes qui ont donné lieu à une production systématique dans un cadre administratif (ce qui est le plus souvent le cas à partir de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) sont logiquement venues enrichir les fonds d'archives. Tous ces documents s'apparentent plus à des documents de travail et les établissements qui les conservent continuent d'enrichir leurs fonds.

Au contraire, les bibliothèques municipales qui conservent des cartes et plans les ont la plupart du temps reçus en héritage des confiscations révolutionnaires et il est très rare de voir ces collections cartographiques s'enrichir. Alors que le marché du livre ancien est florissant, et que les bibliothèques accroissent leurs fonds précieux de documents imprimés ou manuscrits rares ainsi que d'estampes, les cartes et plans sont peu présents dans les acquisitions patrimoniales. On peut à cet égard déplorer l'indigence de la bibliographie professionnelle sur le traitement des documents cartographiques en bibliothèque<sup>8</sup> ; le document cartographique y est souvent traité comme une déclinaison du document iconographique, preuve non pas d'une désaffection, mais, me semble-t-il d'une méfiance et d'une méconnaissance de ces fonds. On aurait de la peine également à mentionner un projet de coopération nationale d'envergure concernant les cartes et plans<sup>9</sup>, ou même un catalogue commun<sup>10</sup> comme cela a été réalisé pour les manuscrits.

---

<sup>8</sup> Dans le dossier du *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5 en 2004, consacré au patrimoine, on trouve des articles sur les manuscrits du XX<sup>e</sup> siècle, sur les collections jeunesse, sur les disques, sur l'art en bibliothèque... mais rien sur les cartes et plans.

<sup>9</sup> On évoquera plus loin le catalogue des plans imprimés de la région Centre et son impact.

<sup>10</sup> Des tentatives et des efforts ont été faits dans ce sens mais sont restés infructueux.

Sans vouloir systématiser ni recenser l'intégralité des actions menées, il semblait intéressant de porter un regard transversal et critique sur la question tout en s'appuyant sur un exemple concret.

### **3.2. État des lieux et méthodologie**

Le conservateur responsable des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale classée du Havre occupe cette fonction depuis 2000. Parmi ses priorités figure l'informatisation de l'ensemble du fonds patrimonial de la bibliothèque, soit environ 60 000 notices dont 12 000 sont déjà entrées dans la base Aleph. Il s'attelle à cette tâche de longue haleine en cataloguant systématiquement les nouvelles acquisitions ainsi que toutes les pièces présentées à l'occasion d'une exposition. Un projet de conversion rétrospective est envisagé afin d'accélérer l'opération. Si le fonds patrimonial de la bibliothèque n'est pas encore entièrement informatisé, la plupart des documents sont catalogués sur des fichiers manuels, à disposition du public, dans la salle Tardif, réservée théoriquement à la consultation des documents patrimoniaux. Mais les documents cartographiques demeurent encore très mal connus, même par le conservateur. Ils sont dispersés entre le fonds général, et surtout une collection particulière.

La collection Chardey ne bénéficie d'aucune signalisation directement accessible. Un inventaire manuscrit, daté de 1899 et réalisé par le dernier possesseur Rémi Valdemar Chardey, est conservé sous la cote Ms 978 dans la Réserve. Trop fragile pour être directement accessible au public, il s'est vu attribuer une notice dans le catalogue mais qui pourrait avoir l'idée de la consulter ?

Considérant à juste titre qu'un fonds non signalé est un fonds voué à l'abandon, et conscient néanmoins des potentialités d'exploitation du fonds, Dominique Rouet a souhaité engager une réflexion sur cette collection. Le sujet proposé : « La collection des cartes et plans du fonds Chardey : perspectives de mise en valeur, de l'inventaire à la numérisation » insistait sur la valorisation, le signalement étant compris comme son premier maillon.

La mission principale et première consistait donc à donner de la visibilité à cette collection et à permettre sa mise à disposition rapide dans de bonnes conditions. Afin d'accompagner et de justifier les mesures effectivement mises en œuvre ou

préconisées, une réflexion théorique nourrie de lectures et d'exemples concrets s'impose. Le sujet a ainsi été reformulé pour donner une portée plus générale à ce travail n'éluant pas les aspects concrets de la conservation et pouvant être éventuellement transposé à d'autres collections cartographiques : « Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre ». Cette formulation met d'emblée l'accent sur l'ambiguïté liée à ce genre de fonds rare, précieux et spécialisé : le rendre accessible, le faire connaître et en même temps le préserver pour le transmettre, le protéger des dégradations.

En accord avec le conservateur, il a été décidé de procéder en premier lieu au récolement du fonds en même temps qu'à la transposition de l'inventaire manuscrit sous Excel<sup>11</sup>. La concomitance de ces deux opérations devrait permettre une familiarisation progressive et exhaustive avec les documents, ainsi qu'une approche du fonds dans son ensemble afin de mesurer la valeur de la collection, son importance non seulement quantitative mais aussi qualitative, et son identité, ses particularités, pour proposer enfin des perspectives de mise en valeur adaptées.

---

<sup>11</sup> Cet inventaire figure en annexe 1.

## ***La collection Chardey***

Le but de cette partie est de montrer ce qui fait l'intérêt et la particularité de la collection, à la fois objet patrimonial qui a toute sa place dans une bibliothèque de lecture publique et également objet scientifique pouvant intéresser des chercheurs.

### **1. Historique de la collection**

Nous avons précédemment évoqué la cohérence de la collection et la nécessité de respecter cet ensemble organisé. Cette nécessité est d'autant plus forte quand il s'agit de tenter de reconstituer l'histoire de la collection. La collection est le fruit d'une volonté et d'une construction humaines contrairement au fonds d'archive qui se constitue de façon organique dans l'exercice de fonctions administratives par exemple. Dans le cas de la collection Chardey, nous avons la chance de disposer d'un certain nombre de sources directes et indirectes pour mieux connaître les personnages à qui l'on doit de conserver aujourd'hui cet ensemble de documents et, conséquemment, pour mieux comprendre la collection elle-même. Une telle démarche est particulièrement importante dans la perspective d'une mise en valeur patrimoniale du fonds.

#### **1.1. Rémi Valdemar Chardey (1813-1900)**

Il convient de rétablir méthodiquement les différentes étapes de la constitution de la collection. L'achat à R.Chardey par la bibliothèque d'un ensemble de cartes et plans constitue l'aboutissement du processus et également le point de repère d'où commence notre recherche. Cet ensemble devient dès lors la collection Chardey. Le passage de l'article indéfini<sup>12</sup> à l'article défini fixe d'ailleurs symboliquement le nouvel état du fonds, qui dès lors ne connaîtra plus d'accroissement.

Nous ne savons malheureusement pas grand-chose du dernier collectionneur<sup>13</sup>. Des recherches aux Archives municipales ont montré que Rémi Valdemar Chardey

<sup>12</sup> L'article indéfini est employé par Chardey lui-même dans son inventaire qu'il intitule « Catalogue d'une collection de Cartes Géographiques, Plans de Villes, et[ceter]a ».

<sup>13</sup> Un dossier biographique aux Archives Municipales et 3 articles de M. Laurent-Cernières consacrés à Chardey et à sa collection, dans le *Recueil de la Société Havraise d'Études Diverses* en 1924, constituent les sources principales d'information.

(1813-1900), plus connu sous le prénom de Victor, est un notable havrais, négociant, « commissionnaire entrepositaire »<sup>14</sup>, qui fait partie, comme la plupart des commerçants havrais de l'époque, de la loge maçonnique de l'Aménité. En collectionneur amateur mais passionné, il achète tout au long de sa vie des tableaux, des gravures, des meubles, des bijoux anciens et surtout des livres. Cependant, il se voit contraint de se séparer progressivement de ces trésors patiemment accumulés et de vendre ses collections pour solder les dettes de ses fils. C'est ainsi que la Bibliothèque municipale acquiert en 1898 un ensemble de plus de 7 000 documents sur les Révolutions françaises. Une table de la collection en 52 pages, rédigée par Chardey lui-même, témoigne de l'esprit méthodique du collectionneur que l'on retrouvera pour ses cartes et plans. Ceux-ci ont été acquis un an plus tard, en 1899, comme en témoigne un inventaire rédigé par un bibliothécaire à cette occasion. La collection est entrée sous un numéro d'inventaire unique avec la cote 41 qui correspond aux livres grand format ! Tout porte à penser que Chardey a établi le catalogue peu de temps avant la vente et précisément pour la préparer. Nombre de détails manifestent en effet le souci du collectionneur forcé de vendre, d'éclairer l'acquéreur en donnant une cohérence et un sens à ces documents réunis arbitrairement. Ainsi la classification et la numérotation très minutieuses qu'il a adoptées témoignent-elles du fait que Chardey considérait sa collection comme un ensemble achevé.

Sur la page de titre du catalogue figure une annotation de Chardey : « La plupart des pièces de cette collection [...] proviennent de la bibliothèque de J.B. Eyriès le savant géographe ». Or la Bibliothèque municipale conserve précisément le *Catalogue des livres de Géographie, d'Histoire, Voyages, etc., composant la bibliothèque de feu M. J.-B. Eyriès, [...]*. La vente de ces documents a eu lieu à partir du lundi 16 novembre 1846. D'après ce catalogue, les atlas et cartes ont été vendus lors de la 25<sup>e</sup> et dernière vacation le lundi 14 décembre. Les lots 916 à 962 contiennent probablement des cartes que l'on retrouve dans la collection Chardey mais comme la plupart sont vendues en portefeuilles ou en atlas complets, il est difficile de les retrouver pièce par pièce. Signalons cependant le lot 926 « *Atlas national de France*. Paris, Chanlaire, 1816 », dont sont vraisemblablement issues les cartes n° 448 à 457. En outre, dans l'inventaire, des mentions manuscrites de

<sup>14</sup> Cette indication figure sur la fiche de renseignements qu'il a lui-même remplie.

Chardey font spécifiquement référence à la collection précédente d'Eyriès ; ainsi indique-t-il dans la rubrique « Cartes géographiques anciennes » que « ces cartes, la plupart italiennes et du XVI<sup>e</sup> siècle, proviennent de la bibliothèque [de] J.B. Eyriès et sont aujourd'hui introuvables ». On peut lier cette indication au lot 936 : « Un grand portefeuille contenant 50 cartes diverses, tant anciennes que modernes, de l'Italie et de la Sicile ». Une précision similaire figure sur une fiche épinglée sur la carte CPCh n°363 de Cassini : « Cette carte [...] provient de la bibliothèque de J.B. Eyriès », mais aucun des titres donnés aux lots ne correspond à ce contenu. Chardey a donc acheté à Eyriès des pièces très hétéroclites : des cartes de grande valeur et rares aussi bien que des « incontournables », des atlas, des séries autant que des feuilles à l'unité. L'identité finale de la collection reflète donc en partie les goûts et les intérêts d'Eyriès.

La principale contribution de Chardey réside, semble-t-il, dans le classement méthodique de la collection et la numérotation des cartes qui portent toutes une étiquette avec le numéro manuscrit qu'il leur a attribué<sup>15</sup>. Plusieurs éléments indiquent que Chardey connaissait la collection réunie par le célèbre géographe d'Anville, conservée à la BnF, et qu'il a essayé de s'inspirer de son classement pour sa propre collection. Si la classification de la collection d'Anville présente un niveau de détails supérieur pour couvrir à la fois l'étendue des domaines représentés et la quantité de cartes beaucoup plus importante, on retrouve cependant chez Chardey un certain nombre de principes comparables. Le premier axe qui se dégage clairement est une hiérarchisation géographique thématique qui part du général pour aller vers le particulier. Aussi les deux classements présentent-ils d'abord les « mappemondes » ; Chardey y a classé également les cartes du ciel qui constituent une catégorie à part chez d'Anville. Contrairement à d'Anville, Chardey fait figurer les cartes de géographie antique – ce que les professionnels désignent par « géographie ancienne » – au début, juste après les mappemondes, puis vient une rubrique « cartes géographiques anciennes » qui regroupe des cartes italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle (anciennes donc par la date de publication, ce qui correspond à une désignation d'amateur). Plusieurs rubriques thématiques apparaissent à la fin du classement de la collection d'Anville avec une partie « hydrographie », une partie « géographie sacrée », etc. Chardey, lui, a

<sup>15</sup> C'est encore aujourd'hui ce numéro qui constitue une partie de la cote.

privilegié le seul classement géographique, qui paraît le plus logique, dans la mesure où les cartes purement thématiques sont peu nombreuses. Après ces rubriques générales, sont donc énumérés les 3 continents (Europe : cartes générales ; Asie et Afrique : toutes sortes de cartes). Ensuite règne une certaine confusion : 3 rubriques dans lesquelles on trouve plutôt des cartes hydrographiques, puis une rubrique pour les cartes générales d'Amérique et 4 rubriques plus particulières (Mexique, Brésil, etc.) dont il aurait d'ailleurs été plus judicieux de faire des sous-rubriques. Ensuite vient le détail des pays d'Europe. Là encore, certains regroupements ou divisions semblent manquer de rigueur : par exemple pour l'Autriche sont répertoriées 3 rubriques pour seulement une vingtaine de cartes en tout, donc un excès de précision, alors que pour les Couronnes du Nord, une seule rubrique regroupe environ 45 cartes, sans distinction, pourtant possible, entre la Norvège, le Danemark et la Suède. La France est le dernier pays d'Europe énuméré, et le seul à faire l'objet de divisions plus thématiques. Ainsi trouve-t-on 9 rubriques, de plus en plus précises : « cartes scientifiques », « cartes générales par anciennes provinces », puis par gouvernements, par départements et enfin les cartes de Cassini. Vient ensuite une rubrique sur Paris et ses environs, puis un « zoom » sur la Normandie, la Seine-Inférieure et le Havre.

Les deux dernières rubriques rassemblent les cartes les plus particulières ainsi que les « inclassables ». Les « plans de villes anciens et modernes » constituent une part importante de la collection Chardey, et couvrent de nombreux pays sur tous les continents (avec une prépondérance de l'Europe) ; ils sont classés par ordre alphabétique. Pour la collection d'Anville, le détail s'applique à chaque pays qui se décline des cartes générales aux cartes particulières, de plus en plus précises, jusqu'aux plans de villes pour certains. La solution adoptée par Chardey est pratique pour retrouver un document, même si elle manque parfois de rigueur. On peut par exemple s'interroger sur la pertinence d'une rubrique sur Le Havre (après celle sur la Normandie) puisque l'on retrouve également Le Havre dans les plans. La distinction que fait le collectionneur porte sur les échelles et le niveau de détails rendus : les premières sont des cartes topographiques alors que les deuxièmes sont des plans à une échelle plus grande, donc plus détaillés. Chardey a

donc jugé logique de classer les plans du Havre avec ceux des autres villes, tout en conservant une sous-rubrique « Le Havre » pour les cartes topographiques. Une dernière partie intitulée « Tableaux historiques, statistiques, etc. » fait un peu figure de fourre-tout, réunissant des documents dont la nature cartographique reste sujette à caution, même si certaines peuvent s'apparenter à des « jeux géographiques » ou à des « représentations graphiques », qui font partie des documents cartographiques cités par la norme, tels cette *List of yachts*, ce *Tableau des mathématiques* ou cette *Coupe d'une galère avec ses proportions*. D'ailleurs certains de ces documents sont postérieurs à la mort d'Eyriès et reflètent, comme l'ensemble de la classification, l'amateurisme et le pragmatisme de Chardey qu'on peut comparer au professionnalisme d'Eyriès.

## 1.2. Jean-Baptiste Benoît Eyriès (1767-1846)

Même si le nom de Jean-Baptiste Benoît Eyriès a laissé quelques traces dans l'histoire<sup>16</sup> et que nous disposons de sources diverses pour le connaître, celles-ci restent étrangement peu abondantes. Ainsi avons-nous retrouvé seulement des documents officiels (extrait de naissance, de mort, etc.) déposés aux Archives municipales du Havre, sa notice nécrologique rédigée par de La Roquette, publiée dans le *Bulletin de la Société de géographie* en septembre 1846, et accompagnée de la bibliographie de ses œuvres ainsi qu'un recueil factice de manuscrits conservé par la BM du Havre<sup>17</sup>.

Jean-Baptiste Benoît Eyriès est né le 24 juin 1767 à Marseille de Jacques-Joseph Eyriès, lieutenant de frégates du roi et de Jeanne-Françoise Deluy (1748-1826). Il est arrivé au Havre en 1772 lorsque son père a été nommé commandant de la Marine. Il fait des études classiques au collège de Juilly, puis entreprend de voyager, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et au Danemark pour en apprendre les langues et étudier la botanique et la minéralogie. Son goût pour les voyages et la géographie ne cessera dès lors de se développer. De retour au Havre, il se lance dans le commerce et l'armement, tout en s'occupant d'un cabinet d'histoire naturelle. Il s'établit à Paris en 1795 environ pour s'adonner entièrement aux sciences. Il se lie à des savants comme Jussieu ou

<sup>16</sup> Une rue porte son nom au Havre, et d'après Vesque, Dumont d'Urville aurait baptisé « Eyriès » un mont situé près de la baie d'Humboldt lors de son voyage sur *l'Astrolabe*.

<sup>17</sup> L'inscription suivante : J.B.B. Eyriès, *Manuscrits sur divers objets, 23 sujets*, figure sur la page de titre du recueil, sans autre indication.

Cuvier et s'intéresse surtout aux anciennes éditions de livres de voyages dont il fait collection.

En 1804-1805, une mission lui est confiée par Talleyrand et Bonaparte : il s'agit de faire le tour de l'Allemagne pour rallier au régime consulaire le plus de Français émigrés. Il a été choisi, semble-t-il, pour son intime connaissance du pays et de la langue, ainsi que pour sa discrétion. Il en profite pour continuer sa collection mais refuse à son retour toute gratification (le titre de conseiller d'État lui est offert), afin de conserver sa complète indépendance. Il peut désormais se livrer exclusivement à la géographie et à la botanique. Il va se faire connaître par de nombreuses traductions d'ouvrages allemands, anglais ou en langues nordiques, car il parle 9 langues vivantes, ainsi que par des articles et des ouvrages principalement consacrés aux voyages et à la géographie. Ces travaux qui témoignent à la fois de ses qualités de traducteur ainsi que de ses connaissances scientifiques approfondies lui attirent l'amitié et l'admiration de nombreux savants réputés, au nombre desquels notamment le baron de Humboldt ou Conrad Malte-Brun. En 1819, il s'associe d'ailleurs à ce dernier pour continuer la publication d'un recueil périodique consacré aux progrès de la découverte de la terre : les *Nouvelles Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*. Il devient également l'un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, à partir de 1812 et coopérera jusqu'à sa mort à cette vaste entreprise. C'est donc tout naturellement que les savants<sup>18</sup> qui se réunissent en 1821 pour rédiger un projet de Société de géographie pensent à lui : il en sera l'un des membres fondateurs et des plus actifs, il appartiendra à la commission centrale jusqu'à sa mort et sera nommé président honoraire, titre prestigieux qui le placera aux côtés des Laplace, Cuvier, Humboldt ou Chateaubriand. Admis à l'Académie des Inscriptions en 1839 et décoré de la Légion d'Honneur en 1844, il est un géographe reconnu. Il meurt dans la maison de son frère, Alexandre Eyriès, maire de Gravelle près du Havre, le 13 juin 1846 ; il est enterré dans le cimetière du prieuré de Gravelle et l'inscription sur sa pierre tombale est due à Jomard. Son érudition, sa passion désintéressée, sa mémoire prodigieuse, son sens critique ainsi que sa modestie, semblent avoir marqué ses contemporains. Il laisse une bibliothèque d'environ 20 000 volumes accumulés tout au long de sa vie et reflétant son goût pour les livres rares et anciens relatifs à

<sup>18</sup> Jean-Denis Barbié du Bocage, Edmé François Jomard, Conrad Malte-Brun, Charles-Athanase Walckenaer.

la géographie et aux voyages. La BM du Havre conserve d'ailleurs un certain nombre de ces livres de voyages ayant appartenu à Eyriès comme en témoigne son *ex-libris*. Il serait intéressant de les analyser de manière approfondie afin d'établir une possible corrélation entre ces ouvrages et les cartes réunies par Eyriès. La notice nécrologique retrouvée dans le recueil factice de manuscrits conservé à la BM indique que la bibliothèque d'Eyriès contient à peu près tout ce qui existait sur la Normandie, Le Havre et la Provence, et qu'« il a réuni une collection de plans et de cartes sur ces 2 anciennes Provinces ». On peut également établir un lien entre les voyages du savant géographe en Allemagne et dans les pays scandinaves et la proportion importante de cartes de ces pays. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs très rares en France et ne figurent pas dans le catalogue de la BnF.

Les notes réunies dans ce recueil ne nous apportent pas de renseignement précieux sur Eyriès. Elles sont très hétéroclites et ne semblent même pas toutes écrites de la même main. En comparant avec la bibliographie des écrits d'Eyriès, ainsi qu'avec les éléments avérés de sa biographie, il est cependant possible d'émettre quelques hypothèses. Certaines des notes peuvent avoir été rédigées par lui à l'occasion de ses différents voyages à l'étranger, comme celles intitulées « Voyage de Paris à Wesel etc. en 1798 », « Voyage de Paris à Wiesbaden, Mayence, Aschaffembourg, etc. » ou « Voyage de Paris à Marseille en 1808 ». On y trouve des textes dans diverses langues (allemand, anglais, latin, langues scandinaves) sur des sujets aussi variés que « l'éclairage des rues pendant la nuit », des « observations météorologiques faites au Havre » ou « les caractères Runes ». Les uns se présentent comme des traductions d'Eyriès (tel cet « Essai sur la Géographie et l'Histoire de la Tartarie recueilli des relations russes »), les autres pourraient être des brouillons de ses propres contributions aux nombreux ouvrages collectifs auxquels il collabore. Toutes ces notes sont séparées par des feuillets avec un titre, de la même main que la page de garde du recueil. Celui-ci a donc été réalisé après la mort d'Eyriès puisqu'il s'ouvre sur sa notice nécrologique, et peut-être précisément par l'auteur de ce texte pompeusement élogieux.

Malgré de nombreuses incertitudes, il est possible désormais de s'intéresser au contenu de la collection Chardey.

## 2. Analyse de la collection

### 2.1. Étude quantitative

À partir de l'inventaire réalisé sous Excel<sup>19</sup>, ressortent quelques chiffres parlants que nous nous proposons d'analyser.

Le tableau suivant présente le nombre de cartes par catégorie établie par Chardey.

Rubriques du catalogue de Chardey	Nb de notices	Nb de feuilles
Mappemondes	10	10
Géographie antique par d'Anville	16	16
Cartes géographiques anciennes	15	15
Europe	6	6
Asie	15	15
Afrique	25	31
Océan atlantique	4	4
Terre-Neuve	2	2
Antilles	6	6
Amérique	10	11
Mexique	3	3
Guyane française	3	3
Brésil	6	17
Mers du Sud	4	5
Danemark/Suède/Norvège	46	47
Pays-Bas/Hollande/Belgique	14	16
Suisse	3	3
Italie	23	24
Grèce	13	13
Turquie	14	29
Allemagne	47	64
Autriche	10	11
Autriche (Bohème)	4	8
Autriche (Moravie)	6	9
Espagne et Portugal	23	30
Angleterre (Iles Britanniques)	8	34
Angleterre (Comtés divers)	9	
Angleterre (Ecosse)	5	

<sup>19</sup> Cf. partie 3, §2.

Angleterre (Irlande)	4	
Angleterre (les Iles de la Manche)	8	
France (Géographie antique)	11	11
France (Cartes scientifiques)	18	25
France (Cartes générales par anciennes provinces)	8	8
	33	39
France (Anciennes Provinces et Généralités)	19	25
France (divisée en 32 Grands Gouvernements)	5	5
France (Départements divers)	6	6
France (Cartes Générales)	10	10
France (de l'Atlas National par Départements)	18	18
France (Cartes de Cassini)	15	32
France (Paris et ses environs)	16	16
France (Normandie)	9	10
France (Seine Inférieure)	4	4
France (Le Havre)	157	159
Plans de villes anciens et modernes	19	22
Tableaux historiques, statistiques, etc.		
<b>TOTAL</b>	<b>725</b>	<b>822</b>

La première remarque qui se dégage de l'observation de ce tableau est une répartition assez équitable de tous les pays et de toutes les régions du monde. Sur les 822 cartes, on compte ainsi 235 cartes générales et par continents ; 294 pour l'Europe, comprenant à la fois des cartes générales puis des cartes par pays, plus ou moins précises et détaillées ; 209 cartes s'attachent à la France seulement, déclinées là encore de plus en plus précisément ; enfin 159 plans de villes de tous les pays.

On soulignera néanmoins une représentation très minimale de l'Asie, avec seulement quelques cartes générales et hydrographiques, des cartes de l'Inde et de l'Asie mineure, mais rien sur la Chine et le Japon par exemple. Il semblerait qu'Eyriès se soit peu intéressé à cette partie du monde.

En affinant davantage l'analyse des cartes des pays d'Europe, la sur-représentation de 3 ensembles apparaît très nettement : les pays scandinaves, l'Allemagne et l'Angleterre figurent à eux seuls sur 145 cartes parmi les 288 consacrées aux différents pays européens, soit un peu plus de la moitié. Ceci s'explique aisément par le fait qu'Eyriès a beaucoup voyagé dans ces pays comme nous l'avons vu

précédemment, et a profité de ces voyages pour enrichir sa collection. Aussi certaines cartes, dont les titres sont en anglais, en norvégien, en suédois ou en allemand ont-elles probablement été achetées dans leur pays d'origine, dont Eyriès avait l'avantage de posséder parfaitement la langue, fait remarquable et caractéristique de la curiosité et de l'érudition du personnage. La carte n°127, par exemple, porte une étiquette manuscrite vraisemblablement ajoutée par Eyriès lui-même, afin de traduire le titre original en français<sup>20</sup>.

En revanche, la collection constituée par Eyriès puis Chardey ne présente pas de caractère particulièrement régional ou local. On ne décompte en effet que 45 cartes de la Normandie, de la Seine-Inférieure, et du Havre.

Parmi les cartes datées ou dont on a pu restituer la date de publication (grâce à BN-Opaline ou par déduction), on relève 23 cartes du XVI<sup>e</sup> siècle dont la plupart sont italiennes, quelques-unes étant issues des fameux « atlas Lafreri »<sup>21</sup> ; 74 cartes du XVII<sup>e</sup> siècle ; 470 cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, 212 cartes du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle totalisent à elles seules près des 2/3 de la collection ce qui s'explique aisément. Nous avons vu en effet que la production cartographique française était la plus importante à cette époque et la grande majorité des cartes de la collection sont d'origine française ; ensuite c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que sont produites toutes les grandes séries à la fois sur les provinces françaises et sur le pays entier, grâce aux travaux des Cassini. Ces cartes sont présentes en grand nombre dans la collection. Les cartes étrangères que nous avons pu répertorier proviennent essentiellement de Nuremberg en Allemagne, où exerçait la famille Homann à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. Une douzaine de cartes ont été publiées à Amsterdam, à peu près autant à Londres et Stockholm. Pour les autres, on relève de façon anecdotique les noms de Trieste, Rome, Sienne, Milan, Berlin, Weimar, Vienne, Madrid, Liverpool, Boston, Lausanne, Copenhague ou Bruxelles. Ce panorama reflète à la fois la réalité de la production cartographique qui s'est toujours historiquement concentrée dans des centres précis, et le caractère français de la collection. Les cartes françaises sont quasiment exclusivement parisiennes (1 publiée à Nantes, 1 à Rouen, 2 à Lyon, 4 au Havre, 3 à Marseille, 1 à Rennes, 1 à St-Omer, 1 à Toulon).

<sup>20</sup> *Charta öfwer Södra Delen af Sverige* devient ainsi *Carte géographique de la partie méridionale de la Suède*.

<sup>21</sup> Voir à ce sujet, l'article de Tooley dans *Imago Mundi* qui permet d'identifier un certain nombre de cartes.

La collection comporte au total 45 cartes manuscrites, la plupart du XVIII<sup>e</sup> siècle et représentant des plans de villes ou d'îles ; certaines ont été recopiées comme la n°342 et la n°343, peut-être par Eyriès en personne.

Nous avons relevé également 85 cartes identifiées comme extraites d'atlas, et 2 atlas complets (un atlas du Brésil publié en Angleterre et un atlas allemand de la Prusse), ce qui ne représente pas plus de 10% du total, proportion généralement répandue pour les cartes antérieures aux années 1830.

## 2.2. Les mentions de responsabilité

Nous avons accompagné l'analyse du fonds de la réalisation d'un répertoire des mentions de responsabilité<sup>22</sup>. L'idée de ce répertoire s'est imposée au cours du travail d'inventaire pour fournir un outil d'identification et pour étayer l'analyse de la collection. Cet instrument de travail s'avère également essentiel pour le public comme nous le verrons plus loin<sup>23</sup>.

L'un des intérêts de la cartographie, comme nous l'avons déjà dit, est d'être à la fois un document historique et artistique ; ainsi les noms qui figurent sur les cartes peuvent recouvrir des responsabilités différentes dans l'établissement du document, et apportent, dans tous les cas, des indications très précieuses<sup>24</sup>. Plusieurs remarques découlent de l'examen des mentions de responsabilité relevées. Tout d'abord on retrouve dans cette collection presque tous les cartographes français les plus importants et dont les noms sont restés associés à de grandes entreprises : Jacques Gomboust pour les plans de ville, la famille Sanson, de Fer pour l'aspect vulgarisation, d'Anville, Delahaye, Nolin, Bellin et Buache pour les cartes hydrographiques notamment, Delisle, et évidemment Cassini. Sont représentés également quelques illustres étrangers qui ont marqué l'histoire de la cartographie : les Italiens Camocio ou Gastaldi, les Blaeu et les Hondius d'Amsterdam, la famille Homann de Nüremberg représentée par une cinquantaine de cartes, l'anglais Collins, etc. On remarque à cet égard que les grands cartographes travaillent fréquemment dans le cercle familial, car, comme l'explique Monique Pelletier, « ce cadre [...] se prête à la formation des individus

<sup>22</sup> Ce répertoire constitue l'annexe 2 de ce mémoire.

<sup>23</sup> Cf. partie 4, chapitre 2.

<sup>24</sup> Il me semble, à cet égard, qu'il serait dommageable d'écarter systématiquement les noms d'auteurs de l'indexation, comme certaines bibliothèques peuvent choisir de le faire (cf. parties 3 et 4).

et, lorsque la famille se spécialise dans l'édition cartographique, il évite la dispersion des planches et assure ainsi une certaine constance dans les revenus »<sup>25</sup>. Nous pouvons citer les Delisle père et fils avec leur gendre et beau-frère Philippe Buache, la famille Delahaye, les Cassini, les Homann, de Fer et son gendre Danet, les Nolin père et fils ; certaines cartes peuvent ainsi être rééditées après la mort de leur auteur, cas fréquemment rencontrés dans la collection. Enfin comme le montrent par exemple les carrières des Capitaine père et fils, et de bien d'autres, les compétences de l'ingénieur chargé du levé et de la rédaction de la carte, et celles du graveur sont parfois indissociables. Si la plupart des cartes nécessitent les compétences de plusieurs professionnels – contrairement aux estampes –, certains s'illustrent par des œuvres entièrement dues à leur main. La carte n°293 *Le Royaume de Bohême divisé en 17 Cercles ou Préfectures...*, exécutée et éditée par Jean-Baptiste Nolin, en est un exemple mais il reste, avec Delahaye, une exception. D'autres graveurs s'illustrent en cartographie : ainsi Desbruslins apparaît-il comme le graveur de la carte n°389 *Carte du Pays d'Aulnis...*, et l'auteur de la feuille n°27 de la carte de Cassini (Chartres et Nogent le Rotrou).

### 2.3. Identité de la collection

Les traits caractéristiques de la collection qui ressortent de cette brève analyse manifestent avant tout un souci de diversité, voire d'exhaustivité, et de qualité. Nous avons en effet déjà souligné l'étendue géographique et chronologique couverte par les cartes conservées ainsi que leur caractère hétéroclite : des cartes générales aux cartes particulières, des cartes hydrographiques aux plans de villes. Deux préoccupations des collectionneurs apparaissent en filigrane. Le professionnalisme du géographe et du savant désireux de réunir les cartes les plus récentes sur les découvertes de son époque, mais également la curiosité insatiable du voyageur. La collection est également représentative d'une certaine érudition caractéristiques des amateurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Les apports de Chardey ne sont pas tous visibles, ce qui renforce la cohérence de l'ensemble ; seuls les plus maladroits frappent d'emblée (notamment dans la dernière catégorie).

L'analyse de la collection pourrait être affinée par l'étude de deux éléments. Il faudrait en effet s'intéresser à tout ce qui peut éclairer la constitution de la

<sup>25</sup> Pelletier Monique, *Les cartes des Cassini. La science au service de l'État et des régions*, p. 66.

collection : les documents du fonds Chardey sur les Révolutions françaises, et tous les écrits d'Eyriès (œuvres originales, articles, traductions, etc.). Il est probable en effet que les acquisitions des deux collectionneurs reflétaient une démarche et une réflexion d'ensemble et étaient liées les unes aux autres. Cela permettrait probablement de conforter l'impression de cohérence qui se dégage.

### **3. « Cartographie matérielle »**

Le caractère unique de la collection est renforcé par les caractéristiques d'exemplaire que l'on a découvertes sur un très grand nombre de cartes.

#### **3.1. Marques de provenance**

Au fil de l'inventaire des cartes, sont apparues les traces d'une ancienne numérotation, manuscrite et à l'encre noire, indubitablement due à une seule main. Nous avons tâché de la reconstituer dans un tableau<sup>26</sup>. L'hypothèse d'une classification effectuée par Eyriès est tentante. Il faudrait pour l'étayer, se pencher sur la classification adoptée, sur les pays représentés, sur le contenu des cartes, ce qui ne devrait pas manquer d'intéresser des chercheurs. Plusieurs cartes portent le même numéro ancien : les numéros 19, 102 et 94 sont portés par 2 cartes différentes du fonds Chardey, à savoir respectivement les cartes CPCh 152 et 483, CPCh 262 et 516, CPCh 267 et 567. Cela laisserait supposer, soit qu'il y a eu un troisième collectionneur, soit que l'un des deux a procédé à une recotation de sa collection.

D'autres marques de provenance sont également relevées : des étiquettes bleues parfois déchirées, parfois recouvertes de la numérotation de Chardey ou portant d'autres numéros (une cinquantaine en plus de celles qui figurent dans l'ancienne numérotation), des cachets de cire. Nous avons en outre répertorié 36 cartes présentant des estampilles ou des tampons pouvant servir à identifier leur provenance. Des cachets imprimés « officiels » : ceux du Dépôt des cartes et plans de la Marine, du Dépôt de la guerre, d'une préfecture, un tampon « Seine, colportage » et l'estampille du libraire parisien Charles Picquet sur de très nombreuses cartes. Une sorte d'estampille à l'encre rouge, dessinant la lettre B est

<sup>26</sup> Voir en annexe 3 le tableau récapitulatif et dans l'ordre de cette numérotation.

présente sur la plupart des cartes italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup> et l'on trouve enfin sur 3 cartes de la Turquie (CPCh 222 1 à 3), sans autre mention de responsabilité.

### 3.2. Les annotations manuscrites

La grande majorité des cartes portent des mentions manuscrites ; il s'agit le plus souvent du titre ou de l'auteur reportés au dos pour aider à leur rangement et qui dénotent une utilisation fréquente. Certaines cependant sont plus originales et fournissent quelques précieuses indications.

Des dédicaces ou signatures manuscrites apparaissent sur 6 cartes. Les signatures des auteurs ou des éditeurs des cartes sont généralement faciles à déchiffrer à l'aide des indications imprimées : nous pouvons donc lire celle de Vendol sur la carte n°441<sup>28</sup> ou celle de Collin sur la carte n°517<sup>29</sup> ; nous devinons celle de « Dubout M[aréch]al des Logis » sur la carte 480/2<sup>30</sup>. Par contre il est plus malaisé de déchiffrer les noms des dédicataires. La carte n°51<sup>31</sup> par exemple est dédiée « À monsieur le Chevalier, cap. de N[avi]re au Havre » : peut-être s'agit-il du père d'Eyriès dont on sait qu'il était précisément « lieutenant de vaisseau et de port au Havre »<sup>32</sup> ? Plus énigmatique est la dédicace qui figure sur la carte n°684<sup>33</sup> où nous lisons sans certitude le nom de « Mr Dartley ». Il faut souligner la présence de documents qui semblent être des épreuves des cartes de Cassini : notamment la carte n°363 sur laquelle figure une annotation de Chardey : « Cette carte [...] contient de nombreuses additions ms que l'on m'a dit avoir été faites par Cassini ». La carte n°366, dont le titre et le cartouche signés par Cassini sont encore manuscrits, comporte aussi des annotations manuscrites (ajout de noms de lieux, corrections, etc.) que l'on retrouve imprimées sur la carte n°365. La présence de ces documents extrêmement rares dans la collection d'Eyriès est peut-être attribuable aux rapports qu'il entretenait avec la Société de Géographie.

<sup>27</sup> Cette marque a d'ailleurs été également aperçue par hasard sur une carte dans les magasins du département des Cartes et plans, mais Jean-Yves Sarazin ne savait pas à quoi elle correspondait.

<sup>28</sup> *Atlas des Ardennes 12e fle. Carte topographique, statistique et historique du canton d'Omont, Arrondissement de Mézières, Département des Ardennes...*, J.P.F.A. Vendol, Bouffard, 1839. Cette carte porte également une estampille avec le nom de l'auteur.

<sup>29</sup> *Plan de l'embouchure de la Seine (Environs du Havre)*, Beautemps-Baupré, Collin, Dépôt général de la Marine, 1839.

<sup>30</sup> [*Environs de Paris*], Dépôt de la Guerre, Paris, Lemercier, [ca 1815].

<sup>31</sup> *Carte réduite de l'océan oriental ou mer des Indes*, par Bellin, Paris, Bellin, 1757, 2e éd.

<sup>32</sup> La Roquette, « Notice nécrologique etc. », p. 137.

<sup>33</sup> *Balance politique du Globe en 1828, à l'usage des hommes d'état, des administrateurs, des banquiers et négociants, des voyageurs et des jeunes gens, ou essai sur la statistique générale de la Terre, d'après ses divisions politiques actuelles et les découvertes les plus récentes...* Adrien Balbi, Paris, Decourchant, 1828.

Pour l'identification de toutes ces annotations manuscrites, si l'on connaît bien l'écriture de Chardey grâce à l'inventaire manuscrit, en revanche on ne peut que conjecturer sur celle d'Eyriès. Des observations et des comparaisons plus approfondies permettraient d'établir avec certitude que c'est lui qui a tracé certaines cartes (les ébauches de plans manuscrites de Cherbourg, n°541 par exemple) ce qui n'est pas impossible étant donné ses multiples fonctions ; mais surtout prouver que c'est bien lui qui a annoté le verso de la plupart des cartes et a ajouté des précisions, comme des itinéraires maritimes sur la carte n°83 de l'Océan atlantique, ou des nombres d'arbres dans les marges d'une carte de Suède (n°148). Cela ouvrirait des pistes de recherche passionnante sur la façon dont Eyriès utilisait ces cartes et pourrait donner lieu à des comparaisons avec le fonds Coquebert de Montbret conservé à Rouen<sup>34</sup>. Jean-Baptiste Eyriès, diplomate, homme de lettres et de science a dû, tout au long de sa carrière caractérisée par une intense activité, accumuler une masse d'informations et de documents, ainsi qu'une abondante correspondance. Nous n'avons pourtant trouvé aucune trace de ces archives. Il est certain que si elles existent et sont retrouvées, elles constitueront une inestimable source de renseignements à exploiter pour une meilleure connaissance du fonds.

L'objectif de cette partie de notre réflexion était double. Nous souhaitons tout d'abord mettre en exergue les caractéristiques propres à la collection traitée, ses richesses qui n'attendent que d'être exploitées. Les quelques pistes explorées prouvent qu'il y a matière sinon à une thèse de troisième cycle du moins à un mémoire de maîtrise et que la bibliothèque a tout intérêt à collaborer avec les chercheurs pour faire connaître son fonds. Nous espérons en outre que ce constat a définitivement persuadé de la nécessité et de l'urgence de traiter et de mettre en valeur la collection Chardey.

---

<sup>34</sup> Voir à ce sujet l'article passionnant d'Isabelle Laboulais-Lesage « Modalités de construction d'un savoir cartographique et mobilisation des réseaux de correspondants : le cas des ego-documents de Charles-Étienne Coquebert de Montbret (1755-1831) », [en ligne]. <http://www.egodoc.revues.org/octobre2002/docs/D992212/Sect992312.htm> (Consulté le 19/11/2005).

## ***Traitement matériel et intellectuel***

Le traitement matériel et intellectuel des cartes et plans de la collection doit faire l'objet d'une réflexion qui donne lieu à des mises en pratique rapides, cohérentes, et si possible pérennes.

### **1. Les travaux antérieurs**

#### **1.1. Les sources**

L'attention portée à cette collection n'est pas nouvelle. En effet les divers documents relatifs à la collection manifestent l'intérêt épisodique qu'elle suscite depuis une douzaine d'années. Deux rapports ont ainsi été rédigés dans le cadre officiel de l'enssib : un mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur en 1993, puis un projet professionnel de bibliothécaire en 1996. Il paraît étonnant qu'à seulement quelques années d'intervalle soient produits deux documents dont les titres laissent supposer une parfaite adéquation de contenu<sup>35</sup>. L'initiative de ces travaux revient à Mathilde Lepape, directrice de la Bibliothèque de 1990 à 1997. L'important dossier qu'elle a constitué et les actions qu'elle a mises en œuvre témoignent de sa volonté de prendre en compte le fonds et son traitement. Ce dossier conservé par l'actuel responsable des fonds patrimoniaux rassemble une importante bibliographie sur la cartographie ancienne, des notes manuscrites rédigées lors des journées d'études auxquelles elle a participé en 1994, quelques notices de catalogage manuscrites, d'autres papiers concernant plus largement les fonds iconographiques. En outre, une lettre adressée à elle par Catherine Hofmann montre qu'elle avait évalué la valeur de certaines cartes propres à éveiller l'intérêt de la responsable des acquisitions patrimoniales du département des Cartes et plans de la BnF<sup>36</sup>.

Cependant, il ressort de ces différents travaux que la collection n'a jamais été considérée dans son unité et surtout sa singularité, mais soit en tant que partie des

<sup>35</sup> *Conservation,, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographique et cartographique de la Bibliothèque Municipale du Havre* pour le premier, *Conservation mise en valeur des fonds iconographique et cartographique de la Bibliothèque Municipale du Havre*, pour le second.

<sup>36</sup> Il s'agit toujours des cartes italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle.

fonds iconographique et cartographique, soit parce qu'elle renfermait quelques pièces remarquables. Les traitements matériels et intellectuels témoignent également de ces actions ponctuelles et fragmentaires.

## **1.2. Le traitement matériel**

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour aboutir à l'état de conservation dans lequel nous avons trouvé les cartes en septembre. Après un rapide examen, l'état général de conservation s'avère plutôt bon, grâce notamment au fait que les documents n'ont jusqu'alors jamais été communiqués au public. Les cartes sont, à première vue, toutes conservées dans les magasins du 2<sup>e</sup> étage dans des meubles à plans d'un certain âge et pas parfaitement étanches à la poussière. Les manipulations sont délicates en raison de la surcharge de certains tiroirs et de l'hétérogénéité des formats des cartes : les plus grandes dépassent des pochettes dans lesquelles elles sont conservées, ce qui induit un risque de pliure et de cassure pour les marges. Quelques cartes sont également conservées en Réserve. Les strates des traitements successifs apparaissent visiblement et dénotent une absence d'harmonisation des pratiques et de perspective d'ensemble.

Dans un premier temps, le conservateur stagiaire a procédé en 1993 à des opérations urgentes et directement applicables : le gommage et le dépliage des cartes dans la mesure du possible. Il a ensuite préconisé, mais sans la mettre en place, une mesure simple de conditionnement consistant à séparer les feuilles par des intercalaires de papier neutre. Sa deuxième démarche a été de verser en Réserve 89 pièces choisies, d'après son mémoire, sur deux critères : ce sont des « documents très rares » et des « cartes manuscrites ». La stagiaire suivante, bibliothécaire en FIA et adjointe du conservateur des fonds patrimoniaux<sup>37</sup>, a continué de façon plus systématique les opérations commencées. Les cartes ont ainsi été regroupées par 25 dans des chemises en papier neutre, sur lesquelles ont été inscrites les cotes des cartes présentes, de celles en Réserve et des manquantes. La séparation des cartes par des intercalaires a été commencée, mais s'est arrêtée après les 150 premières environ. Des étiquettes ont également été collées sur les tiroirs des meubles à plans où elles sont conservées. Ces mesures constituent un

---

<sup>37</sup> Son poste a ensuite été transformé au profit du multimédia, et depuis, le conservateur des fonds patrimoniaux n'a malheureusement plus d'adjoint.

préalable à une éventuelle communication, en facilitant la localisation des documents. Pour conditionner les documents en Réserve, des boîtes de la société Stouls (62×82×5,5 cm) ont été commandées ainsi que des intercalaires neutres pour séparer chaque feuille de la suivante. Les cartes choisies précédemment remplissent deux boîtes.

Le premier stagiaire avait en outre émis quelques préconisations, qui n'ont manifestement pas donné suite : un système de passe-partout pour les cartes de petits formats (inspiré de ce qu'il préconisait pour les estampes), des portefeuilles à rabats pour les autres. La dernière intervention physique sur les cartes est due au conservateur actuellement en poste, qui, dans un projet plus global de reconditionnement des documents précieux de la Réserve, a placé la plupart des cartes dans des chemises (en L) en polyester Mylar<sup>38</sup>.

### 1.3. Le traitement intellectuel

Les opérations, dites intellectuelles, de classification, d'indexation et de catalogage, ont causé plus de difficultés. Il est vrai que la classification des cartes et plans pose de réels problèmes notamment du fait de l'hétérogénéité des formats et que le classement physique est souvent privilégié à la classification intellectuelle. Cependant, la collection Chardey représente le cas d'un fonds mort, non promis à l'accroissement et le collectionneur lui-même en a réalisé le classement et la numérotation par des étiquettes. Le respect du fonds, de son sens, de sa logique, doit ici prévaloir sur toute autre considération. Or le premier stagiaire avait entrepris de casser ce classement :

Les cartes et plans seront regroupés selon les lieux représentés, du plus général au plus limité : on commencera par les cartes célestes, puis suivront les cartes du monde, d'un continent, puis d'un pays dans ce continent, etc. Chaque classe ou division sera classée par ordre alphabétique. Si plusieurs cartes d'un même lieu sont conservées, elles seront rangées par ordre chronologique ou du sujet, ou du document. [...] Cette classification hiérarchisée permet la consultation de plusieurs cartes offrant des possibilités de recherches de plus en plus précises<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> Appellation commerciale du polyester, plastique transparent, très résistant et stable chimiquement.

<sup>39</sup> François Calais, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographique et cartographique de la Bibliothèque Municipale du Havre*, Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur, enssib, 1993, p.21-22.

Cette mesure a cependant - et heureusement – été jugée non pertinente et remise en cause par les traitements ultérieurs. La classification originelle a été rétablie par Delphine Gillot ainsi que la cotation en conséquence : CP Ch + numéro attribué par Chardey à la carte.

Le plus délicat reste bien évidemment le signalement des documents conservés. Le premier mémoire fait état d'un catalogue sous forme de « fichier en registre présent[ant] les notices dans l'ordre de succession de leur classement [...] complété par des index » des noms et des lieux, pour les cartes conservées en Réserve. Nous n'en avons trouvé aucune trace, et il n'a, selon toute vraisemblance, pas vu le jour. Le système informatique alors utilisé à la bibliothèque<sup>40</sup> ne permettait pas le catalogage informatisé des documents iconographiques et cartographiques. En effet, il rendait impossible la création de fonctions nouvelles pour les mentions de responsabilité comme le graveur par exemple, et ne comportait pas de zone 3, obligatoire pour les documents cartographiques ; de plus un projet de changement de logiciel était en cours. En 1996, Delphine Gillot préconise encore dans son rapport « l'établissement de catalogues descriptifs relativement détaillés », mais n'aura pas le loisir de le mettre en œuvre.

Il était nécessaire de rappeler ces différentes étapes afin de dégager quelques conclusions. On peut tout d'abord insister sur le fait que la prise de conscience de l'intérêt du fonds s'est faite progressivement, suivant des étapes pas toujours linéaires, connaissant parfois des revirements avec la remise en cause de décisions prises. Deux facteurs d'explication sont recevables. Tout d'abord la mauvaise connaissance des fonds cartographiques en général et des particularités de leur traitement affecte leur traitement. Le manque de temps et de personnel qualifié pour s'occuper de façon continue de cette collection pèse également lourdement ; à cet égard, il est incontestable que le début de la collection est mieux loti, catalogué et mieux conditionné, ainsi que les cartes conservées en Réserve. Les cartes traitées pourraient donc d'ores et déjà faire l'objet de demandes de communication. Pourtant elles restent méconnues du public, car le manque d'harmonisation préalable et l'absence de projet d'ensemble ou de volonté clairement exprimée sur le long terme nuisent à leur visibilité.

---

<sup>40</sup> La BM du Havre a été l'une des premières bibliothèques françaises à être informatisée, en 1983, avec le logiciel Tobias. Mais il a fallu attendre 2000 pour l'opération de réinformatisation et le passage à Aleph !

## **2. Première étape : inventaire et récolement**

### **2.1. L'inventaire**

Le point de départ de tout travail sur la collection est de disposer d'un inventaire lisible, complet et à jour. Celui de Chardey présente l'inconvénient d'être manuscrit et donc fragile, il ne peut plus servir de référence pour un signalement direct. Un substitut photographique, comme c'est le cas pour la collection D'Anville à la BnF, ou une photocopie auraient pu être utilisés, mais auraient eu la conséquence néfaste d'occulter la nécessité d'un traitement et d'une réflexion d'envergure et de les repousser encore.

L'inventaire réalisé sous Excel doit remplir une double mission. Tout d'abord, d'un point de vue pratique, il sert d'instrument d'identification et est destiné à remplacer l'inventaire manuscrit. Ainsi la version papier est-elle mise à disposition du public. Cette version présente clairement les principaux éléments nécessaires à l'identification d'une carte et à une recherche thématique simple grâce à la classification adoptée par Chardey, même si, comme on l'a vu, certaines cartes pourraient figurer à plusieurs endroits. La cote, la rubrique géographique, le titre, l'auteur, le graveur, le lieu d'édition et l'éditeur, enfin la date figurent ainsi dans le tableau. Ces informations sont, conformément à l'usage, mentionnées entre crochets lorsqu'elles ne figurent pas directement sur le document mais ont été restituées. Ce sont des indications qui figuraient dans la plupart des cas dans l'inventaire originel.

Mais l'inventaire se veut également un outil de travail pour le personnel de la Bibliothèque, le conservateur principalement, ainsi que tous les professionnels qui pourraient avoir à intervenir sur le fonds ultérieurement, moi-même en premier lieu. Certains éléments, outre ceux destinés au public, et ceux donnés par Chardey ont été ajoutés. Une colonne « remarques » est donc venue enrichir le tableau, destinée à recueillir tous les éléments non « systématisables » et néanmoins significatifs : les notations manuscrites, les écarts par rapport à l'inventaire de Chardey, les renseignements sur l'état de conservation au fil de la consultation, y trouvent leur place. Même si cet inventaire tend à l'exhaustivité, il n'évitera

malheureusement pas le recours aux documents lors de la continuation du catalogage. Deux zones figurant dans les notices de catalogage ne sont effectivement pas renseignées dans l'inventaire : la zone 3 des données mathématiques et la zone 5 où figure le format. Des raisons matérielles et méthodologiques justifient ce choix. Le temps nous manquait pour effectuer correctement ces relevés. Même s'il est indéniable que ces éléments constituent pour le public une précieuse indication sur ce qu'il va consulter et pour comprendre la genèse de la collection, ils apparaissaient moins urgents pour remplir l'objectif fixé de visibilité et d'analyse de la collection. Seuls les formats sortant de l'ordinaire ont donc été signalés (les plus petits comme les plus grands), en particulier lorsqu'ils posaient des problèmes précis de conditionnement. En revanche, les titres ont été relevés dans leur intégralité, les mentions de responsabilité ainsi que les dates ont été restituées le plus souvent possible.

## 2.2. Le récolement

Le récolement du fonds a été effectué simultanément à l'inventaire afin d'éviter toute manipulation supplémentaire, délicate voire dangereuse pour les documents. Cette opération s'avérait nécessaire puisque certaines cartes étaient signalées manquantes dès 1996, sur les chemises dans lesquelles elles sont conservées depuis lors. Un certain nombre de cartes égarées ont ainsi été retrouvées. Les unes étaient simplement mal rangées, sans étiquette pour les signaler. Un très bel atlas du Brésil<sup>41</sup> par exemple, en raison de son encombrement, avait été relégué dans un tiroir adjacent, où il avait eu le temps de se couvrir de poussière ! D'autres en revanche avaient sciemment été placées dans les magasins du 4<sup>e</sup> étage avec les estampes suivant les préconisations des précédents stagiaires. Il s'agit des vues cavalières de villes et de certains paysages : par exemple une *Veüe de Marseille prise du costé du Pharo*, 1696, portant la cote CPCh 603 ou la *General-Ansicht von Nuisdorf aus (Vienne)/ Vue générale prise du côté de Nuisdorf*, (de 1830 environ), cotée CPCh 668. Ce problème est d'ailleurs récurrent dans tous les établissements, (sauf peut-être dans les archives) où les vues cavalières et les panoramas sont souvent considérés comme des estampes, alors que leur place est

<sup>41</sup> *The complete Brazil and Cap of Good Hope Pilot...*, de J.W. Norie, album complet de 12 cartes *in plano*, publié en 1814 à Londres.

indiscutablement du côté des documents cartographiques comme l'indique la norme Z44-067. Nous pouvons nous reporter à la définition sommaire des documents cartographiques qui figure au début de la partie qui leur consacrée dans *Catalogage : méthode et pratiques* : « tous les documents représentant, en totalité ou en partie, la Terre ou tout corps céleste, à toute échelle et sur tout support [...] compren[ant] notamment les cartes et plans **y compris les plans d'architecture et les plans d'occupation des sols, [...] les vues à vol d'oiseau et les panoramas**<sup>42</sup> ».

Un des effets bénéfiques du récolement a donc été de regrouper toute la collection au même endroit. Après des recherches dans tous les endroits où elles étaient susceptibles de se trouver et la consultation d'anciens dossiers de prêt à des expositions extérieures, seules trois cartes demeurent introuvables : trois cartes du Havre – ce qui n'est évidemment pas anodin, ni vraisemblablement le fruit du hasard –, dont deux de Jacques Gomboust du XVII<sup>e</sup> siècle et une de 1838, d'après l'inventaire de Chardey. L'établissement possède désormais un état des lieux à jour de la collection, ce qui permettra, nous l'espérons, d'éviter toute nouvelle « disparition ».

### **3. La conservation**

L'amélioration des conditions de conservation des documents cartographiques est un enjeu encore plus important que pour les autres documents anciens. Nous avons vu que le principal défaut des précédents traitements consistait en un manque de cohérence et de perspective. C'est à cela que nous avons tenté de remédier en proposant des mesures directement applicables, en revenant sur certaines décisions antérieures et en tenant compte des recommandations officielles.

#### **3.1. Les préconisations officielles**

Les préconisations officielles qui définissent les conditions de conservation à appliquer aux documents patrimoniaux dans les bibliothèques figurent dans un fascicule édité par la D.-L.-L. en 1998<sup>43</sup>. Les cartes et plans y sont généralement

<sup>42</sup> Pierre-Yves Duchemin, *op. cit.*, p. 386-387.

<sup>43</sup> *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, sous la direction de Jean-Marie Arnoult, Paris : D.-L.-L., 1998.

traités comme des documents iconographiques. Un chapitre leur est spécifiquement consacré dans l'ouvrage déjà ancien sur la *Conservation et mise en valeur des fonds anciens et précieux des bibliothèques françaises*<sup>44</sup>.

Ce que l'on peut retenir de ces lectures est qu'il faut porter une grande attention aux conditions environnementales dans lesquelles sont conservés les documents cartographiques. La température doit être de 18°C avec une fluctuation de 2°C ; l'humidité relative doit être comprise entre 45 et 55% avec une fluctuation de 5% ; l'éclairage (hors exposition) doit être compris entre 50 et 200 lux. Les documents doivent être préservés des UV et de la poussière. Il est recommandé de conserver les cartes à plat, dépliées, dans des boîtes ou des tiroirs, suspendues ou dans des rouleaux ; la lisibilité du verso, qui porte fréquemment des indications manuscrites, doit être préservée. Si les petites restaurations du type gommage, dépoussiérage peuvent être effectuées dans la bibliothèque, l'appel à des professionnels – l'atelier de restauration de la BnF en particulier – est fortement recommandé dès qu'il s'agit de réparations, voire d'entoilage.

### **3.2. L'exemple de la BnF**

La BnF a choisi de classer les cartes par format pour différentes raisons liées principalement à la quantité des documents et à la nécessité de rationaliser l'espace limité des magasins. Les cartes sont conditionnées dans des portefeuilles à soufflet fabriqués sur mesure par le fournisseur Dumont-Derval, les boîtes étant plus encombrantes. L'entoilage est réalisé quasiment systématiquement pour consolider les grands formats par les ateliers de restauration spécialisés du département. Jean-Yves Sarazin responsable de la conservation au département des Cartes et plans nous a consacré une matinée pour nous faire visiter les magasins et nous expliquer leurs procédures de classement et de rangement. Depuis quelques années, ils essaient d'utiliser des portefeuilles moins épais, donc moins lourds, mais plus encombrants dans la perspective prochaine du redéploiement dans les magasins sous la salle Labrouste.

---

<sup>44</sup> Edwige Archier et Françoise Lapadu-Hargues, « Les Cartes et plans », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, p. 123 à 134.

### **3.3. Mesures appliquées à la collection Chardey**

#### **3.3.1. Conditionnement**

Tous les documents de la collection Chardey ont pu être placés dans 3 meubles à plans livrés au cours du mois d'octobre, dans les magasins du 2<sup>e</sup> étage. La grande majorité des cartes ont ainsi pu être complètement dépliées. Les plus grands formats auxquels on doit imposer une pliure ont été installés dans un tiroir à part : il s'agit des cartes numérotées 359, 367, 371, 377 et 386. Il faudra peut-être envisager leur restauration et leur entoilage à court terme.

Après réflexion, consultation de plusieurs professionnels (notamment J.-Y. Sarazin) et concertation avec le conservateur, nous avons remis en cause le placement en Réserve des 89 cartes. Le bien-fondé de ce choix s'est en effet avéré contestable à plusieurs égards. Tout d'abord, certaines cartes qui, d'après les critères retenus, auraient mérité d'être en réserve ne l'étaient pas (la carte manuscrite de Guernesey n°561 par exemple), tandis que d'autres n'avaient pas de raison de s'y trouver (le fac-similé d'un plan du Havre n°562A par exemple). Un deuxième motif a été déterminant : cette collection étant un ensemble indivisible et complet, le respect du fonds doit être primordial et l'éparpillement des cartes à différents endroits ne peut s'avérer que préjudiciable. Même si la Réserve n'est pas très loin des magasins, elle ne se trouve pas au même étage. Pour des raisons de commodité en vue de futures communications, la réunion du fonds semblait donc logique. Les conditions de conservation - température et taux d'humidité - régnant dans les magasins ne sont pas de nature à affecter les cartes, comme en témoignent les contrôles réguliers effectués avec un thermohygromètre portable. En outre, les meubles à plans nouvellement acquis assurent une conservation hermétique à la poussière et sécurisée par des fermetures à clés.

La séparation par des feuilles de papier neutre a été continuée et on a veillé à placer les cartes les plus fragiles ainsi que les petits formats dans des chemises en L en Mylar qui constituent à la fois un support permanent pour la préservation du document et un moyen pratique pour le protéger pendant les consultations.

Chaque tiroir des meubles à plans a été pourvu d'une étiquette indiquant les cotes des cartes présentes ainsi que les cotes des cartes anciennement en Réserve qui

sont restées conditionnées dans les 2 boîtes Stouls, dans les deux derniers tiroirs. Une telle signalisation devrait éviter le risque d'égarer un document, améliorer la lisibilité pour les agents du patrimoine et pour toute personne susceptible d'avoir accès au fonds, et conséquemment, faciliter les conditions de communication.

### 3.3.2. Restauration

Si l'état général du fonds est plutôt bon, quelques mesures s'imposent cependant. À court terme, toutes les cartes nécessitent d'être dépoussiérées et gommées au minimum. Elles sont en effet restées longtemps mal protégées de la poussière. Ces opérations qui ne nécessitent pas de formation technique particulière peuvent être réalisées avec précaution et selon les directives du conservateur par les deux agents du patrimoine plus spécifiquement affectés à l'entretien des fonds patrimoniaux. Ils ont déjà l'habitude de s'occuper des livres et des reliures et sont sensibilisés au traitement des documents anciens. Il faudra veiller surtout à n'intervenir que sur le papier vierge et pas sur le texte ou les traits imprimés. On pourra éventuellement solliciter la DRAC pour former ces agents à ces manipulations spécifiques.

La consolidation de certaines cartes doit être envisagée à moyen terme. Quelques cartes du XIX<sup>e</sup> siècle s'émiettent, en outre une cinquantaine de cartes sont déjà partiellement déchirées ou abîmées. La carte n°464 (feuille 127 de la carte de Cassini représentant Saint-Malo) est déchirée, de même la carte n°507 (feuille 24 de la carte de Cassini représentant Dieppe et Neuchatel) est conservée en 2 morceaux, déchirée à la pliure. La série des cartes de Cassini dans son ensemble présente un état d'usure certain, dû très probablement à l'utilisation qu'en ont faite ses collectionneurs. L'entoilage qui est une opération relativement longue et chère présente l'inconvénient de masquer les mentions manuscrites au verso... Il faudra donc l'éviter au maximum. Les restaurations seront dans tous les cas confiées à des professionnels : soit aux ateliers de restauration de la BnF soit à des restaurateurs de l'école de Rouen.

## **4. Le catalogage et l'indexation**

### **4.1. Les particularités liées aux documents cartographiques**

La norme AFNOR Z 44-067 publiée en septembre 1991 régit la rédaction de la description catalographique des documents cartographiques.

Le catalogage de ces documents pose des difficultés particulières liées à ses spécificités : contrairement au livre, il n'y a pas de page de titre normalisée et les informations sont donc à puiser sur l'ensemble du document ; en outre la rédaction de la zone 3 des « données mathématiques », pose quelques problèmes qui, bien que surmontables, émoussent souvent d'emblée les meilleures volontés. À cet égard, le contenu de la formation dispensée aux futurs conservateurs me semble particulièrement symptomatique de la position de la profession envers les cartes et plans. Nous avons effectivement reçu une formation théorique exhaustive sur le catalogage des monographies, complétée par quelques séances pratiques. Une intervention sur le catalogage des « non-livres » nous a également été proposée par une éminente spécialiste. Elle ne s'est cependant pas jugée suffisamment compétente pour nous parler des cartes et plans, qui ont donc été laissés de côté et délégués à un plus spécialiste encore !

Plusieurs accès sont possibles pour accéder à la description bibliographique d'une carte. La vedette géographique est bien entendu obligatoire et la plus importante, elle peut être multipliée pour coller au maximum aux éléments représentés, elle est régie par la norme NF Z 44-081. Si le titre propre constitue également un accès obligatoire, c'est l'accès aux mots du titre qui semble le plus pertinent notamment dans le cas des cartes anciennes souvent pourvues de titres à rallonge. L'accès par auteur ne doit pas être négligé quand on sait l'importance que certains graveurs de cartes ont prise dans l'histoire de la cartographie.

Quant à la vedette matière, l'indexation Rameau ne semble judicieuse que pour les cartes vraiment thématiques : hydrographiques, géologiques, routières, administratives, etc., en plus du lieu qu'elles représentent.

## 4.2. Premières mesures

Le conservateur actuel, conformément au travail qu'il a entrepris pour l'ensemble des documents conservés en Réserve, a catalogué une partie des cartes, et notamment celles qui ont été exposées dernièrement<sup>45</sup>. Cependant, il lui est impossible de se consacrer entièrement à cette opération. Il a pu bénéficier récemment d'une aide extérieure. En avril 2005 en effet, la bibliothécaire responsable du fonds ancien de la BM d'Évreux, a effectué un stage de 3 semaines à la Bibliothèque municipale du Havre dans le cadre de sa formation initiale d'application. Son objectif premier était de se former au catalogage des cartes anciennes et à la gestion générale d'un fonds ancien. Elle a procédé de façon méthodique en remplissant manuellement, pour chaque carte traitée, un bordereau reprenant les zones principales de catalogage. Ensuite les notices ont été saisies dans Aleph sans avoir à nouveau recours à la carte, ce qui a constitué un gain de temps certain. Elle a ainsi catalogué 156 cartes : les 125 premières dans l'ordre de la classification Chardey puis certaines conservées dans la Réserve et jugées les plus intéressantes<sup>46</sup>. Beaucoup de notices ont été établies grâce à l'aide de BN-Opaline et reprennent également l'indexation Rameau proposée<sup>47</sup>.

## 4.3. Des propositions

Il semble tout à fait indispensable de terminer en premier lieu le catalogage de la collection avant d'envisager tout autre mesure de valorisation. L'étape préalable de la transposition de l'inventaire en fichier Excel doit permettre un prolongement pour éviter que le fonds Chardey ne demeure trop longtemps « déconnecté » du SIGB qui a pour vocation de tendre vers l'exhaustivité, de prendre en compte tous les supports et d'être le reflet de l'ensemble des collections conservées. Après consultation de la bibliothécaire chargée du SIGB de la bibliothèque (Aleph) et de la société Ex Libris, il semble possible d'envisager de convertir le fichier Excel en Unimarc en affectant à une cellule Excel une sous-zone Unimarc. Il faudrait ensuite effectuer un traitement particulier au fichier pour qu'il soit compatible avec Aleph. En appliquant cette méthode, on obtiendrait un niveau de catalogage

---

<sup>45</sup> Cf. partie 4 sur les perspectives de mise en valeur.

<sup>46</sup> En annexe 4 figure la liste des cartes déjà cataloguées.

<sup>47</sup> Nous verrons plus tard les différents problèmes que pose l'utilisation de BN-Opaline.

moyen, suffisant cependant dans un premier temps, qui intégrerait les titres complets, les mentions de responsabilité, la date, l'éditeur. Seraient ainsi remplies les zones 1, 2, 4 et partiellement la zone 5 (toutes les mentions du nombre de pièces, de cartes manuscrites ainsi que la plupart des lithographies ont été indiquées ; par déduction les autres sont des cartes gravées). Il resterait encore la zone 3 et le format dans la zone 5, qui pourraient être renseignés partiellement, pour commencer, en se référant à BN-Opaline. Certaines cartes cousues ne constituent qu'une seule unité matérielle, mais plusieurs unités intellectuelles. Aleph permet un catalogage à niveau qui rend possible de lier plusieurs notices à la première, avec un lien qui apparaît sur l'OPAC, et qui devra être fait dans la zone 6. La colonne « remarques » de l'inventaire qui correspond en partie à ce qui va se trouver dans la zone des notes est difficilement transposable et nécessitera le recours au document original.

Avant toute préconisation, il faut essayer d'évaluer la quantité de travail restant pour mener à son terme l'entreprise de catalogage. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. La proportion de cartes qui n'est pas cataloguée dans BN-Opaline constitue un premier indicateur. Or, d'après les sondages que nous avons effectués, nous avons répertorié environ 47 cartes sur plus de 800 au total, soit 1/16, qui n'apparaissent pas dans le catalogue de la BnF. Il faut y ajouter toutes les cartes manuscrites, ainsi que la plupart des documents de la dernière catégorie de la classification. Cependant, il faut signaler les limites de BN-Opaline : sa fiabilité n'est pas toujours totale, en raison notamment de nombreuses erreurs dues à la conversion rétrospective, et il n'est pas très ergonomique, la manipulation s'avérant souvent longue. Par ailleurs, les cartes extraites d'atlas, n'apparaissent pas encore dans BN-Opaline (seul l'atlas est catalogué) ; ainsi avons-nous repéré par exemple plusieurs cartes de Robert de Vaugondy qui sont probablement extraites de *L'atlas universel* qu'il a publié en 1758, qui est catalogué dans BN-Opaline, mais pas les cartes qui le composent.

La récupération des notices de la BnF, qui serait une solution pratique et constituerait un gain de temps – et d'argent – n'est malheureusement pas envisageable avant la fusion dans le catalogue commun BN-Opale Plus. Or cette opération prévue à l'origine en 2006, devrait selon les dernières informations que

nous a fournies la directrice du département être reportée à 2007 pour les cartes et plans. Or il serait souhaitable que le catalogage soit terminé à cette date.

Il reste actuellement environ 650 unités à cataloguer. Si l'on se réfère à la « productivité » de la dernière bibliothécaire qui a réussi à entrer dans le SIGB 156 notices en seulement trois semaines de stage et à temps partiel, on peut supposer qu'une période de 3 mois à temps plein serait suffisante pour tout autre personne. Les compétences requises sont plus nombreuses et diversifiées que pour du catalogage de documents imprimés contemporains, mais le plus important réside dans l'intérêt du catalogueur pour les documents anciens. Si une formation préalable s'avère nécessaire, elle peut être faite par le conservateur responsable des fonds patrimoniaux. Il est le seul actuellement à cataloguer des documents anciens à la fois pour des questions matérielles de manque de temps et d'effectif mais également en raison des spécificités liées au catalogage des documents anciens et particulièrement des cartes. Il semble de toutes façons préférable que le catalogage de toutes les cartes restantes soit réalisé par une seule personne pour garantir un niveau de détail homogène. Plusieurs solutions peuvent être envisagées. En septembre 2005, un agent du patrimoine chargé jusqu'alors en particulier de l'entretien des fonds anciens de la BM du Havre, lauréat du concours de bibliothécaire territorial a été recruté comme responsable des fonds anciens à la BM de Dieppe. La FIA prévoit des stages pratiques ; on pourrait demander son affectation pendant l'un de ces stages. Les avantages pour la bibliothèque comme pour le bibliothécaire ne sont pas difficiles à imaginer. La personne est déjà sensibilisée aux fonds anciens et relativement qualifiée d'un point de vue théorique, la connaissance de la bibliothèque évite l'habituelle période d'adaptation. En outre le bibliothécaire peut en profiter pour approfondir ses connaissances sur la gestion d'un fonds patrimonial. À ces avantages pratiques évidents s'ajouterait celui d'un moindre coût pour l'établissement et la tutelle. Même si la situation actuelle laisse peu d'espoir de recruter du personnel temporaire pour s'atteler à cette tâche, une aide ponctuelle évaluée approximativement à 3 600 euros (3 mois de salaire sur la base d'un recrutement de catégorie B) pourrait être sollicitée auprès de la DRAC.

On peut envisager de suivre l'indexation Rameau que l'on trouve dans BN-Opaline et rajouter une indexation « grand public » comme cela a été fait à Orléans. On pourrait ainsi rajouter une colonne dans le fichier Excel : celle-ci serait thématique, chronologique et géographique.

La collection Chardey, qui bénéficie désormais de conditions de conservation sinon irréprochables du moins satisfaisantes, nécessite d'être cataloguée le plus vite possible. C'est en effet la première étape logique – même si elle n'est pas indispensable techniquement – avant d'entreprendre une démarche de valorisation plus ambitieuse.

## ***Perspectives de mise en valeur***

Un fonds n'a d'intérêt que s'il est consulté, utilisé par les lecteurs, quels qu'ils soient. Pour cela, il est indispensable de réfléchir à des procédures de mises en valeur pérennes et de qualité, adaptées à l'importance des documents et à leurs particularités.

### **1. Les conditions de communication<sup>48</sup>**

Tout conservateur est naturellement tiraillé par deux exigences contradictoires et inscrites dans les statuts de sa fonction : rendre les documents accessibles au public le plus large possible et les protéger des dégradations éventuelles pour les transmettre dans l'état où il les a reçus. La première façon, et le préalable indispensable, pour mettre en valeur un fonds, est donc de lui assurer les meilleures conditions de consultation possibles. C'est pourquoi les documents patrimoniaux particulièrement fragiles bénéficient la plupart du temps de conditions de communication spécifiques.

#### **1.1. Les règles de communication des documents patrimoniaux en vigueur à la BM du Havre**

La communication des fonds patrimoniaux de la bibliothèque du Havre est régie par un protocole particulier. Le lecteur est invité à remplir un formulaire au bureau de prêt indirect pour que sa demande soit soumise à l'approbation du conservateur. Un grand espace composé de deux tables est prévu pour la consultation exclusive des documents patrimoniaux, à portée de surveillance des agents en service public. Le conservateur vient de faire installer deux lampes de bureau pour améliorer la visibilité des détails, particulièrement importante dans le cas des cartes et plans. Les documents en Réserve bénéficient de conditions de consultation spéciales destinées à les préserver de toute manipulation néfaste : usage de gants en coton, d'un matelas de type « futon » pour poser les livres fragiles et les manuscrits, et du crayon à papier. Le conservateur n'autorise leur communication que sur

---

<sup>48</sup> On entend par communication toutes les opérations comprises entre le moment où le document est retiré de son lieu de conservation habituel, et le moment où il remis à sa place initiale. La consultation par le lecteur est donc comprise dans la communication.

présentation d'un justificatif de recherche. Ces mesures tendent à éviter toute consultation superflue qui fragilise les documents.

La configuration spatiale adoptée n'est cependant pas idéale. La table est installée dans l'espace documentaire, vis-à-vis du bureau de renseignements bibliographiques. Or les personnels à ce poste sont très souvent sollicités par le public et amenés à se déplacer dans toute la salle en laissant donc des documents parfois très précieux sans la moindre surveillance. Il aurait été plus logique d'installer cet espace dans la salle patrimoniale Tardif, où se trouvent notamment le lecteur de microfilms pour la presse régionale, ainsi que de nombreux usuels concernant l'histoire du livre, mais elle y échapperait à toute surveillance visuelle.

## **1.2. Les préconisations officielles**

L'on sait que les documents cartographiques sont parmi les plus fragiles et nécessitent de ce fait des conditions de communication particulièrement strictes pour limiter les dégâts occasionnés sur les cartes (déchirures en particulier). Le chapitre 5 du fascicule *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, publié par la D.-L.-L. est consacré à la communication des documents patrimoniaux, incluant les cartes et plans mais sans les distinguer la plupart du temps des documents iconographiques en feuilles. Les auteurs signalent que ceux-ci « sont très sensibles aux éléments gras » et préconisent l'usage de gants en coton et de chemises en Mylar. Ils conseillent également de prévoir de l'espace autour des tables de consultation, dans l'éventualité de consultations longues et approfondies du document, afin que le lecteur puisse se déplacer et examiner la pièce de tous les côtés. Enfin, une mesure spécifiquement adaptée aux cartes et plans pour éviter que les bords ne se replient, recommande de poser « de petits sachets lourds (poche plastique remplie de billes de plomb mise dans une enveloppe de tissu) aux coins et sur les bords du document »<sup>49</sup>.

## **1.3. L'exemple de la BnF**

Les mesures appliquées au département des Cartes et plans de la BnF sont dépendantes de la configuration des lieux et des collections conservées, mais

<sup>49</sup> *Op. cit.*, p. 49.

méritent toute notre attention parce qu'elles sont le fruit d'une réflexion et d'une expérience exemplaires. Jean-Yves Sarazin nous a présenté en détail leurs procédures de communication. Il a insisté avec beaucoup de force sur l'extrême soin à apporter à cet aspect parfois négligé de la mise en valeur. L'utilisation de portefeuilles à soufflet à la BnF se répercute sur la communication. Les cartes sont toujours communiquées à l'unité et les agents travaillent toujours en binôme ; en effet les portefeuilles sont souvent lourds et difficiles à manier pour une seule personne. En théorie, les portefeuilles conservés à l'horizontale, sont sortis de leurs rayonnages coulissants, grâce aux poignées dont ils sont munis, et posés verticalement, reposant donc au sol sur la partie qui correspond au dos pour un livre, et qui porte la cote. Pendant qu'un magasinier tient le portefeuille entrouvert et écarte les feuilles, le second retire délicatement celle qui a été demandée par le lecteur. Le portefeuille refermé doit être remis en place immédiatement. Or cette dernière opération est souvent négligée. La feuille pour la consultation une fois en mains, il faudrait en effet pouvoir la poser sur une table à proximité pour refermer le portefeuille et le remettre en place. Le conservateur déplore cette négligence qui peut endommager certaines feuilles, causer des affaissements, des pliures voire des déchirures. La carte est ensuite apportée à la place du lecteur (qui a bien évidemment auparavant déposé ses affaires au vestiaire et n'a conservé qu'un crayon de papier) et disposée sous une feuille de Mylar, qui a l'avantage de protéger la carte tout en la laissant parfaitement et entièrement visible. Les tables légèrement inclinées et pourvues de lampes individuelles facilitent la consultation.

#### **1.4. Des propositions**

Certaines de ces dispositions peuvent être transposées avec quelques adaptations à la collection Chardey. Il s'agit en effet de tenir compte de l'environnement propre à la bibliothèque, de ses habitudes et de ses moyens et non de proposer des mesures qui par leur inadéquation au contexte auraient toutes les chances de demeurer lettre morte.

Nous avons souligné l'état général de conservation relativement bon, dû précisément au fait que les cartes ont été préservées de toute manipulation publique. Il s'agit donc d'assurer, autant que possible, l'innocuité de la communication. Nous avons remarqué, au cours du récolement, des facteurs fragilisants (par exemple l'acidité du papier de

quelques cartes du XIX<sup>e</sup> qui s'effritent) et des pièces particulièrement abîmées que l'on exclura temporairement de la communication en attendant leur restauration ou leur numérisation. Certains calques ou papiers très fins de type papier Bible sont également extrêmement fragiles (les cartes n°231, n°232 et n°601, de même que 3 ébauches de plans de Cherbourg numérotés 541 1 à 3, toutes manuscrites) ; on veillera donc à les communiquer le plus rarement possible. La délicatesse et les précautions que requiert toute manipulation sont apparues avec évidence lors de l'inventaire : un chariot a été nécessaire pour transporter les cartes des magasins à la salle de lecture dans des portefeuilles très lourds contenant 50 feuilles environ. La communication et la consultation à l'unité sont préférables et doivent rester la règle. Nous recommandons d'installer une table à côté des meubles à plans. Il paraît en effet utopique d'affecter deux personnes à la manipulation des cartes, d'où l'absolue nécessité de prévoir cette table pour poser la boîte ou la chemise de papier et sortir la carte voulue en toute sécurité. On laissera également à proximité un tabouret ou un petit escabeau pour atteindre les tiroirs les plus hauts. Il faudra veiller à ce que les agents du patrimoine qui auront à se charger de ces opérations soient sensibilisés à la fragilité des documents. Pour la consultation elle-même, les règles en vigueur actuellement pour les documents en Réserve pourront être adoptées pour les documents cartographiques. Les cartes déjà conservées sous Mylar le resteront pendant la consultation et pour les autres, on se procurera quelques feuilles de Mylar de différents formats que l'on placera sur les cartes durant le temps de la consultation. Il faudra aussi envisager de déplacer l'espace de consultation des documents patrimoniaux, par exemple à côté de la banque de prêt indirect, pour assurer une meilleure surveillance.

## **2. Des mesures simples**

### **2.1. Accompagner le lecteur**

Pour faciliter la consultation des cartes et pour amener le grand public à s'y intéresser sans connaissance préalable en cartographie ancienne, il est judicieux de proposer des informations pratiques et des explications ainsi que des instruments de consultation et de recherche simples d'utilisation. C'est pourquoi nous avons

accompagné l'inventaire du fonds d'une présentation qui résume sommairement l'histoire de la collection, et qui explique la classification adoptée par Chardey ainsi que les données figurant dans l'inventaire<sup>50</sup>.

Un répertoire des mentions de responsabilité est aussi mis à disposition du public. Il évite ainsi aux lecteurs d'avoir à rechercher des informations dispersées (dictionnaires biographiques, BN-Opaline<sup>51</sup>, répertoires spécialisés, etc.) en les réunissant dans un seul document. La plupart des cartographes, éditeurs, graveurs, et imprimeurs ont pu être identifiés, mais pour certains les renseignements sont très succincts ; ils pourront très facilement être complétés par le conservateur à n'importe quel moment. En outre, une courte bibliographie recense les documents indispensables pour une première approche de la cartographie ancienne. Nous avons essayé de signaler principalement des usuels conservés par la BM, pour lesquels est également mentionnée la cote. Dans l'ensemble, la bibliothèque possède les ouvrages de base sur la cartographie ancienne, ainsi que sur toutes les disciplines connexes. Cependant, pour une exploitation optimale du fonds et dans une perspective de valorisation et de vulgarisation de la cartographie ancienne, l'absence de l'œuvre de Kupčik<sup>52</sup>, me semble constituer une importante lacune. L'acquisition de cet ouvrage ainsi que l'abonnement à un périodique spécialisé, mais accessible, comme la *Revue du Comité français de cartographie* contribueraient probablement à éveiller la curiosité des lecteurs et à une mise en valeur simple et efficace du fonds. On pourra par la suite envisager de constituer progressivement un dossier documentaire alimenté par des articles susceptibles d'éclairer l'un ou l'autre aspect du fonds<sup>53</sup>. Ce travail qui réclame plus d'investissement de la part du personnel chargé d'une veille documentaire sur le sujet, ne pourra pas être mis en œuvre dans les conditions actuelles si le conservateur responsable des fonds patrimoniaux ne reçoit pas d'aide humaine.

---

<sup>50</sup> Cette présentation figure en annexe 5.

<sup>51</sup> Rappelons que l'accès à l'internet libre est payant à la BM et géré par la Mairie ; il faut réserver à l'avance sa place et le temps de consultation est limité.

<sup>52</sup> Ivan Kupčik, *Cartes géographiques anciennes : évolution de la représentation de l'Antiquité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gründ, 1984.

<sup>53</sup> Une photocopie de l'article de Tooley sur les cartes issues des atlas Lafreri pourrait y avoir sa place.

## 2.2. Faire voir les cartes

L'intérêt d'une carte au-delà des informations pratiques ou scientifiques qu'elle délivre, est d'être vue. C'est d'autant plus vrai pour les cartes anciennes qui, grâce à leur caractère artistique et à la conception du monde qu'elles manifestent, représentent un objet de fascination pour le « grand public ». Ces qualités en font également un support très adapté à l'exposition. Les éléments visuels et didactiques des documents cartographiques constituent en effet un parfait moyen d'illustration pour de nombreux sujets.

Au cours des cinq dernières années, trois expositions patrimoniales à la BM du Havre, sans être précisément axées sur la cartographie, ont présenté, parmi d'autres documents, des cartes issues de la collection Chardey,. Une exposition sur l'histoire de l'urbanisme et ses représentations, « Images de villes », en 2002, montrait une, *Série de cinq vues cavalières de grandes villes de l'Empire et d'Europe*, de Martin Engelbrecht, du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. En 2003, 2 cartes anciennes d'Afrique, la CPCh 59 de Desnos et la CPCh 63 de Nicolas de Fer, accompagnaient une exposition sur l'Algérie : « À la découverte de l'Algérie. Livres illustrés des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». Enfin en 2004, 5 cartes et plans représentant à la fois Honfleur et Le Havre au XVII<sup>e</sup>, ainsi que l'Acadie et la Louisiane venaient illustrer le parcours de « Samuel Champlain et l'Acadie ». Il s'agit d'un *Plan routié de la ville et faubourg d'Honfleur*, (CPCh 574), d'un *Plan du Havre et de la plaine entre la côte d'Ingouville et la Seine. Fac similé d'un plan manuscrit sur parchemin du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle*, (CPCh 562A), d'un *Plan du port et ville du Havre de Grace*, de Jacques Gomboust (CPCh 567<sup>55</sup>), d'un *Plan de l'état de la ville française le Havre de Grace sous le cardinal Richelieu*, (CPCh 562B), d'une *Carte réduite des côtes de l'Acadie, de l'Isle royale et de la partie méridionale de l'isle de Terre-Neuve* (CPCh 88) et d'une *Carte des possessions françaises et angloises dans le Canada et partie de la Louisiane* (CPCh 101). Même si peu de cartes ont été montrées, on peut remarquer la grande diversité des documents choisis, preuve de leurs liens aussi bien avec l'histoire locale, qu'avec l'urbanisme ou tout autre sujet plus exotique. L'intérêt de bien

<sup>54</sup> La carte CPCh 526 représente Bâle, la CPCh 544, Constantinople, la CPCh 612, Milan, la CPCh 650, Salzbourg et la CPCh 667, Vienne.

<sup>55</sup> C'est d'ailleurs l'un des documents dont le récolement nous a permis de signaler l'absence.

connaître le fonds entier apparaît ici encore comme une nécessité pour le conservateur s'il veut lui-même en montrer les pièces les plus intéressantes et surtout les plus à même d'éclairer le sujet de son exposition.

Il faut insister, de même que pour la communication, sur les conditions d'exposition à respecter pour les documents. On veillera ainsi particulièrement à la température et à l'intensité de la lumière – souvent excessives dans des locaux peu appropriés – ; l'exposition des cartes donne généralement lieu à leur encadrement et c'est l'occasion de procéder à leur nettoyage voire à de légères restaurations si le besoin s'en fait sentir. La sécurité doit elle aussi être assurée. Aussi la bibliothèque doit-elle se montrer très vigilante et ne pas accepter toute exposition qui pourrait accroître la visibilité et la publicité de son fonds, mais en nuisant à son intégrité. Le conservateur a ainsi refusé en octobre de prêter des livres et des cartes lors du « Salon des écrivains de marine ». Cette manifestation organisée dans le cadre des festivités autour de la Transat Jacques Vabre aurait pourtant contribué largement à valoriser des documents méconnus et à associer la bibliothèque à un événement phare de la vie havraise. Malheureusement les documents devaient être exposés sous un chapiteau surchauffé, sans aucune mesure de sécurité particulière...

### **2.3. Coopérer**

Les cartes et plans sont un domaine d'étude et d'intérêt très circonscrit et dont les contours restent pourtant flous. La coopération apparaît ici plus qu'ailleurs incontournable. Hélène Richard directrice du département des Cartes et plans travaille d'ailleurs dans ce sens et incite ses collaborateurs à agir de même. Ainsi Catherine Hofmann a-elle réalisé un répertoire des chercheurs en cartographie<sup>56</sup> afin de favoriser leur (re)connaissance mutuelle, et nous avons vu que les conservateurs du département n'hésitaient pas à consacrer beaucoup de leur temps à former et à accueillir les professionnels et les chercheurs.

Il serait souhaitable également que la coopération technique et pratique soit plus effective qu'elle ne l'est actuellement. Nous avons déjà évoqué l'importante lacune que constitue l'absence d'un catalogue collectif des cartes et plans. Une expérience de coopération a cependant été menée dans les années 1990 qui a donné lieu à la

<sup>56</sup> Publié dans *Le monde des cartes*, n°175, mars 2003, p. 43-89.

publication en 1996 d'un catalogue des *Cartes et plans imprimés de 1564 à 1815* conservés dans les bibliothèques municipales de la région Centre. Dans ce cadre, les notices ont toutes été cataloguées dans BN-Opaline, en coopération avec les professionnels de la BnF. Pourtant aujourd'hui, le problème reste entier puisque les cartes cataloguées dans BN-Opaline ne figurent pas dans le SIGB de la bibliothèque d'Orléans...

De plus en plus fréquemment on voit des projets (notamment lorsqu'il s'agit de numérisation) associer des partenaires de différentes institutions culturelles. Pour les documents cartographiques, l'intérêt d'une collaboration inter-professionnelle est d'autant plus évident que les cartes et plans n'ont pas de lieu exclusivement dédié à leur conservation.

Le cas est exemplaire au Havre. Un projet d'inventaire des fonds iconographiques sur le Havre est mené actuellement par les Musées historiques de la Ville. Il s'agit de répertorier tous les plans anciens représentant le Havre et conservés dans les institutions culturelles de la ville. Un vacataire a été recruté dans ce but ; cependant les fonds du Musée sont encore très mal connus et les autres institutions associées (AM et BM) devront probablement réaliser elles-mêmes l'inventaire de leurs documents. Néanmoins ce projet transversal garde tout son intérêt pour un plus ample développement<sup>57</sup>. Un deuxième chantier en cours est la restauration d'une maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, dite « Maison de l'Armateur », avec des meubles d'époque, un cabinet de lecture reconstitué et qui fera également office de musée. Deux salles y seront consacrées à des expositions temporaires et une à l'exposition de plans du Havre jusqu'à 1830 environ. Les cartes exposées seront bien évidemment préalablement restaurées et encadrées ; la conservatrice a d'ores et déjà sollicité de la BM le prêt des plans issus de la collection Chardey dont nous lui avons fourni la liste.

### **3. La numérisation**

Même si toutes les mesures pour faire connaître le fonds sont les bienvenues, la numérisation présente aujourd'hui des avantages indéniables et une perspective de mise en valeur qu'on ne peut ignorer.

<sup>57</sup> Cf. le paragraphe suivant.

### **3.1. Pourquoi numériser ?**

Les bibliothèques entendent généralement sous le terme « numériser » deux opérations distinctes. La première, technique, consiste à transposer les données matérielles figurant sur le document en données analogiques, et peut être réalisée en interne si l'établissement possède un numériseur et le personnel qualifié, ou par une société spécialisée. Les données sont ensuite conservées sur un serveur ou gravées sur cédérom ce qui assure la préservation du document. La deuxième opération plus scientifique consiste à traiter ces données en vue de leur exploitation et de leur diffusion auprès du public. La diffusion peut prendre différentes formes : bibliothèque numérique pour une simple consultation sur place ou à distance, cédérom éditorial sur un sujet circonscrit, exposition virtuelle, dossiers thématiques, etc.

La numérisation présente donc l'avantage de réconcilier les deux missions jusqu'alors contradictoires du conservateur : préserver et diffuser. On comprend donc pourquoi la numérisation des fonds patrimoniaux apparaît aujourd'hui comme un enjeu et une perspective d'avenir.

### **3.2. Un contexte favorable**

#### **3.2.1. Le contexte national**

L'observation des politiques actuelles au niveau national en matière de numérisation des fonds patrimoniaux montre une valorisation certaine des fonds iconographiques en général et des fonds cartographiques en particulier. Il n'est que de consulter le catalogue des fonds numérisés ou en cours de numérisation dans les institutions culturelles françaises accessible sur le site du Ministère de la Culture. Thierry Claer, conservateur à la D.-L.-L., a présenté un état des lieux précis de ces projets lors du colloque « Numériser et valoriser le patrimoine écrit et graphique en région » qui a eu lieu à la BMVR de Rennes en septembre 2005<sup>58</sup>. Sur les 982 notices actuellement proposées, on en recense environ 200 où figurent des cartes ou des plans, soit près d'1/5. Près de 21% des documents numérisés par des services d'archives sont des cartes et plans, dont la moitié est constituée par les plans du cadastre ancien. Les bibliothèques semblent un peu moins concernées par

<sup>58</sup> Celle-ci est accessible sur le site de Britalis.

la numérisation puisque seuls 232 projets sont portés par des bibliothèques et concernent 132 établissements. En revanche, un diagramme montre très clairement que si les documents iconographiques constituent 55% des documents numérisés, ce sont les cartes et plans qui figurent en premier.

L'intérêt de numériser les cartes et plans apparaît en effet d'autant plus évident que ce sont des documents particulièrement fragiles, donc difficiles à préserver, mais mal connus, donc nécessitant d'être diffusés auprès du public.

### 3.2.2. Orléans et Troyes : deux exemples de numérisation de cartes et plans

Deux réalisations qui ont nécessité la numérisation de cartes et plans mais ont choisi des solutions d'exploitation différentes, méritent une attention particulière.

#### 3.2.2.1. *La bibliothèque virtuelle de la Médiathèque d'Orléans*

La BMVR d'Orléans a procédé à la numérisation de 400 cartes et plans d'Orléans et de la région. Ils sont consultables dans une bibliothèque virtuelle de tous leurs fonds numérisés accessible sur leur site Web. L'établissement a délibérément choisi de s'adresser au grand public. Les cartes numérisées sont donc exclusivement d'intérêt local (Orléans et sa région) et un mode de recherche possible par sujets et par demi-siècle en est la conséquence. Le résultat technique de la numérisation réalisée par la société Arkhênum et les potentialités du logiciel qui propose notamment un zoom très puissant rendent la consultation à distance à la fois pratique et efficace. Cependant on soulignera deux inconvénients. Tout d'abord le problème déjà évoqué de déconnexion du SIGB : s'il est possible de numériser sans avoir au préalable procédé au catalogage, cela semble regrettable surtout dans le cas d'Orléans dont une partie des cartes est déjà cataloguée. La poursuite du catalogage est prévue à moyen terme avec un lien vers l'image numérisée par le biais de la zone 856 ; le lien aurait d'ailleurs déjà pu être fait entre les images numérisées et les cartes cataloguées sur BN-Opaline. La deuxième réserve que l'on peut émettre concerne l'indexation résolument grand public réalisée par la bibliothèque, avec des sujets comme « forêts », « chemins de fer » ou « Orléans, rues et quartiers ». Un inventaire a été fourni au prestataire avec cette indexation. Les titres d'affichage ont été simplifiés et les recherches par

auteurs ne sont pas possibles car ils ne sont pas même inventoriés, ce qui prouve que les concepteurs répondent bien à un intérêt historique, local, de vulgarisation – à quoi ressemblait tel ou tel lieu à telle ou telle époque ? – et non pas à un intérêt plus scientifique de recherche sur l’art de la cartographie notamment. Ce choix justifié ici par le contexte mérite cependant réflexion dans tout autre cas.

#### 3.2.2.2. *L’exposition virtuelle : « Terres de Champagne-Ardenne »*

Les médiathèques de l’agglomération troyenne proposent dans la rubrique « Patrimoine et tourisme » (suivant là encore une orientation grand public), un certain nombre d’expositions virtuelles, réalisées souvent grâce à des partenariats mais mettant en valeur leurs fonds numérisés. « Terres de Champagne-Ardenne, cinq siècles de cartographie » est une exposition virtuelle - qui relaie d’ailleurs une exposition traditionnelle itinérante - présentant non seulement des cartes et plans numérisés avec une très bonne résolution et une possibilité de zoom, mais également des textes explicatifs selon un plan construit. Le concepteur en est Interbibly, l’agence régionale de coopération entre les bibliothèques et les archives. Tout un travail pédagogique et éditorial a été réalisé en amont pour un résultat exemplaire, et qui peut toucher aussi bien le grand public que les chercheurs. Pourtant le directeur de la médiathèque de l’agglomération troyenne constate avec regrets que leur site Internet (pas seulement celui de « Terre de Champagne-Ardenne ») est peu fréquenté par rapport à l’investissement fourni et à la qualité des prestations. Lors du colloque de Rennes il a insisté sur la nécessité cruciale de travailler au signalement de ces projets (sur un portail commun par exemple) pour que les efforts soient visibles et fructueux.

Dans les deux exemples développés (et l’on pourrait en citer bien d’autres), les opérations de numérisation ont bénéficié de financements liés au projet de BMVR et englobant la réinformatisation de l’établissement. L’importance de l’engagement des régions ainsi que d’une plus grande perméabilité des frontières entre services (archives, bibliothèques, musées) apparaissent de plus en plus incontournables.

### 3.2.3. Le contexte local

L’intérêt local reste bien évidemment primordial dans la problématique d’un établissement territorial et le colloque de Rennes a montré l’importance des projets

de numérisation soutenus par un cadre et un financement régionaux. La région Haute-Normandie n'est pas parmi les dernières et le portail des Musées de Haute-Normandie témoigne d'un réel dynamisme. Quant à la BM de Rouen, elle vient tout juste de rendre accessible son portail, sur lequel on trouve notamment des cartes et plans numérisés. Là encore, les financements viennent du projet de la future BMVR.

Si la Bibliothèque municipale du Havre n'est pas encore entrée de plain-pied dans l'ère numérique, deux initiatives devraient déboucher sous peu. Tout d'abord un projet de numérisation de 120 plaques stéréoscopiques est actuellement en attente d'un financement. En outre, un portail documentaire de sites sélectionnés par les bibliothécaires va être prochainement mis en service dans les bibliothèques du Havre. Il serait envisageable d'un point de vue technique de permettre la consultation de tous les documents numérisés sur ce portail.

Par ailleurs, suite à l'attribution du label « Ville d'Art et d'Histoire » une salle d'interprétation doit être ouverte au public à partir de mars 2006 et relater l'évolution du Havre à travers le temps, notamment par le biais d'une maquette virtuelle. Celle-ci donnerait lieu à l'édition de deux cédéroms. Le premier présentant le développement de la ville depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est en cours de réalisation, mais le second qui part de la création du Havre est tributaire de l'achèvement de l'inventaire des cartes et plans disponibles pour cette période, que nous avons précédemment évoqué. La réalisation du cédérom nécessite la numérisation préalable des documents sélectionnés. Le Musée bénéficie depuis plusieurs années des services d'un technicien qui réalise lui-même les prises de vue numériques et qui les traite ensuite avec un logiciel assez puissant pour rendre les particularités des cartes. Toutes ces actions sont également à mettre en relation avec le récent classement par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité du centre-ville reconstruit par Auguste Perret. Cet acte politique fort démontre la volonté de mettre en valeur l'histoire de la ville. Les plans du Havre qui figureront à terme sur le cédérom sont de toute évidence ceux qui intéresseront le plus le grand public, et dans le contexte actuel de valorisation de leur ville et du patrimoine local, une opportunité est à saisir pour faire connaître plus largement les collections de la bibliothèque et obtenir aides et subventions.

### 3.3. Des propositions pour la collection Chardey<sup>59</sup>

La prise en compte du contexte local ainsi que du caractère unique de la collection Chardey impose des choix précis tant en terme de numérisation qu'en terme d'exploitation.

#### 3.3.1. Aspects scientifiques

Tout d'abord, la première question qui se pose est de choisir les documents à numériser. Plusieurs solutions sont envisageables mais dans tous les cas, il faut que l'ensemble présente une cohérence thématique ou chronologique. On privilégie généralement la valorisation de l'aspect local d'un fonds, comme c'est le cas à Orléans. Dans un premier temps, si le projet de cédérom des Musées historiques du Havre aboutit, les plans du Havre seront ainsi les premiers à être numérisés. Cela pourrait constituer une bonne accroche pour attirer un public de néophytes. Pour des raisons de conservation, la numérisation des pièces les plus précieuses, les plus rares et les plus fragiles pourrait être réalisée en second lieu : les cartes italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, toutes les cartes manuscrites, les épreuves de Cassini. Cependant, pour des raisons pratiques et « déontologiques » il est préférable de tout numériser en une seule fois et un « dépeçage » pièce par pièce n'aurait aucun sens. En effet, si l'on admet que la rareté et la préciosité de la collection Chardey découlent précisément du fait qu'elle est un tout indivisible, et si l'on tient compte de la quantité raisonnable de documents à prendre en charge, la numérisation doit concerner l'ensemble de la collection. Rien n'empêche ensuite de présenter sur le portail par exemple des sélections thématiques, locales en particulier, surtout si l'on choisit de numériser également des cartes du fonds général où ne préexiste aucune cohérence particulière.

Au cours de notre travail d'identification des cartes et des mentions de responsabilité, nous avons pu repérer quelques cartes déjà numérisées dans Gallica : on y accède par un lien à partir de la notice de BN-Opaline. Il s'agit des cartes n°64, n°87 et 88, n°101, n°354, n°367, n°505, n°615, n°645. Même si les cartes conservées à la BnF ne présentent pas de caractéristiques d'exemplaire – ou

<sup>59</sup> Il existe de nombreux documents techniques et pratiques auxquels les bibliothèques peuvent se référer pour élaborer leurs projets de numérisation : « Cadrer un projet de numérisation » sur le site des bibliothèques universitaires, <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Num/cadrer.htm>, ou sur le site de l'adndb, la présentation du cahier des charges du projet de numérisation de la Médiathèque de Dôle.

pas les mêmes –, il peut être intéressant de les signaler aux lecteurs pour une reproduction par exemple, ou une étude à distance<sup>60</sup>.

La deuxième question à se poser concerne le public ciblé et l'exploitation ultérieure que la bibliothèque envisage de faire des images numérisées. Dans un premier temps, pour rester dans des perspectives réalistes, on n'envisagera que la consultation des images sur le portail ou dans une bibliothèque numérique comme c'est le cas à Orléans et à Rouen. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, écarter d'emblée les chercheurs potentiels serait une erreur dans le cas précis de la collection Chardey. Il faudrait donc concilier une indexation grand public (par sujets « adaptés » et par demi-siècle) avec une indexation des mentions de responsabilité dont on a vu l'importance. Toutes les possibilités de valorisation ultérieure restent ainsi envisageables : l'édition et la commercialisation d'un cédérom sur la collection, des expositions virtuelles à conditions que d'autres documents aient été numérisés ou dans le cadre d'un partenariat régional par exemple (avec Rouen et l'Agence régionale du livre).

### 3.3.2. Aspects pratiques, techniques et financiers

Si le Musée peut réaliser en interne la numérisation des plans du Havre, un projet plus ambitieux doit être pris en charge par des professionnels. Le format des cartes et plans ainsi que la délicatesse des manipulations qu'ils réclament, nécessitent en effet des compétences et du matériel particuliers, dans lesquels la BM du Havre ne peut se permettre actuellement d'investir<sup>61</sup>. De nombreuses entreprises de numérisation se sont développées ces dernières années et certaines sont même spécialisées dans la numérisation des fonds patrimoniaux, comme la société Arkhênum qui propose des prestations de qualité adaptées à chaque type de documents. Les particularités des documents cartographiques nécessitent des solutions techniques précises : table aspirante pour éviter les courbures du document, de format 80 × 120 cm pour convenir aux plus grands documents, niveau de résolution important pour voir les détails, numérisation en couleurs,

<sup>60</sup> Dans la mesure où chaque carte est unique et où le contenu intellectuel n'est pas le seul élément à prendre en compte, le but de cette veille n'est pas d'éviter les doublons, contrairement à ce qui peut être fait pour d'autres projets de numérisation.

<sup>61</sup> La BM de Rouen a choisi cette solution mais elle bénéficie du personnel qualifié et surtout a entrepris un projet plus vaste de numérisation.

serveur puissant pour diffuser les images en format compressé mais surtout pour les archiver en format non compressé, logiciel pour traiter les images, etc.

D'après les renseignements que nous a fournis la société Arkhênum, voici une indication approximative des coûts qu'induirait la numérisation de 800 feuilles, de formats divers, en couleurs, au niveau de résolution de 300 dpi<sup>62</sup>.

<b>Prestation</b>	<b>Coût à l'unité</b>	<b>Nb d'unités</b>	<b>Coût total</b>
Numérisation directe	5,83 € HT	800	4 664 € HT
Gravure des CD d'archivage en (TIFF <sup>63</sup> )	7 € HT	150	1 050 € HT
Gravure des CD pour la diffusion (JPEG <sup>64</sup> )	7 € HT	50	350 € HT
Assurance et transport (forfait)	550 € HT		550 € HT
<b>TOTAL</b>			<b>6 614 € HT</b>

Ces coûts approximatifs, même s'ils correspondent à l'estimation la plus haute, représentent un investissement important pour une bibliothèque comme celle du Havre dont le budget annuel pour les fonds patrimoniaux s'élève à 15 000 € !

Il faut ajouter à cela le coût des prestations pour l'exploitation des images numérisées. Soit la bibliothèque choisit d'installer les images sur son serveur et doit faire l'acquisition d'un logiciel dont le développement et l'installation sont assurés par le prestataire pour une somme de 1 600 € HT<sup>65</sup> ; cependant le serveur de la bibliothèque n'est pas extrêmement puissant et d'autre part le site Web est hébergé par celui de la mairie. Une solution onéreuse mais très pratique et qui résoudrait bien des problèmes de maintenance dans un premier temps, serait de confier l'hébergement à Arkhênum pour un coût annuel d'environ 1 000 €. Il serait ainsi possible aux internautes d'accéder à la collection Chardey dès la page d'accueil de la Ville du Havre ainsi que sur le site d'Arkhênum. Il faudrait en dernier lieu envisager l'acquisition d'un serveur destiné à conserver les fichiers image sans compression pour les réutiliser ultérieurement, évalués à environ 8 Go.

<sup>62</sup> La résolution d'une image est définie par le nombre de pixels par unité de mesure, exprimée en point par pouce (ppp) ou dots per inch (dpi).

<sup>63</sup> Le TIFF (Tagged Image File Format) est un format compressé non destructif : l'image une fois décompressée est identique à l'image originale. Il est donc adapté à l'archivage.

<sup>64</sup> Le JPEG (Joint Photographic Experts Group) est un format compressé destructif, c'est-à-dire que plus on choisit un taux de compression élevé, plus il simplifie l'image dans ses variations de teinte afin de réduire la taille du fichier ; il est adapté à la consultation en ligne.

<sup>65</sup> Environ 400 € par jour pour un travail estimé à 4 jours.

Une telle opération ne sera possible qu'avec des financements exceptionnels qui peuvent être sollicités auprès de plusieurs institutions. Tout d'abord les autorités de tutelle devraient se sentir concernées, les unes par la promotion de leur image publique, les autres par la promotion du patrimoine graphique inscrit également dans le fameux P.A.P.E. Par ailleurs, les projets de numérisation destinés à sauvegarder et à valoriser le patrimoine national rencontrent souvent l'intérêt de mécènes privés. La Bibliothèque a tout intérêt à frapper à toutes les portes possibles afin de faire aboutir un projet d'une telle envergure.

Il reste donc de nombreux points d'interrogation, mais la valeur exceptionnelle de la collection Chardey et les retombées que ne manquerait pas de produire une telle opération sur la visibilité de la bibliothèque et par conséquent sur la promotion de la Ville, méritent qu'on y réfléchisse sérieusement.

## **Conclusion**

Quel bilan pouvons-nous dresser au terme de ces trois mois de stage et pour conclure ce mémoire ? Nous ne prétendons pas avoir livré une étude exhaustive de la collection, mais espérons avoir suffisamment mis en lumière sa richesse pour éveiller la curiosité du public et l'intérêt de chercheurs potentiels. Nous ne prétendons pas non plus, en si peu de temps, avoir résolu tous les problèmes de traitement matériel et intellectuel, mais nous espérons avoir ouvert la voie, donné quelques pistes pratiques et démontré que cela était réalisable. Nous espérons surtout que ce travail n'en restera pas à des vœux pieux mais débouchera sur des actions concrètes. Nous ne prétendons pas, enfin, avoir épuisé le sujet de la place des cartes et plans en bibliothèque, mais nous espérons avoir posé les questions importantes et avoir réussi à répondre à certaines d'entre elles.

S'il est indéniable que les documents cartographiques peinent encore aujourd'hui à asseoir leur légitimité au sein des bibliothèques françaises, il en était ainsi des estampes et des documents audiovisuels il y a seulement quelques années. Or un paramètre nouveau est entré en jeu avec le développement de la numérisation des fonds patrimoniaux, qui offre des perspectives considérables de valorisation. Tout en restant vigilants à ne pas tomber de Charybde en Sylla, en faisant de la numérisation un simple instrument de vulgarisation et un outil pratique pour passer outre le traitement intellectuel et scientifique, les professionnels peuvent désormais envisager sous un jour nouveau la prise en charge technique et matérielle des cartes et plans qui leur causent tant de soucis. La conscience de l'intérêt scientifique, historique, artistique et patrimonial de ces documents, pourrait alors se généraliser et dépasser les frontières d'un monde de spécialistes et d'érudits. Peut-être faudrait-il à cet égard commencer par sensibiliser les conservateurs nouvellement formés ?...

Afin de convaincre les sceptiques, s'il en reste, nous emprunterons le mot de la fin à un spécialiste et érudit mais néanmoins pédagogue et vulgarisateur : « L'image cartographique, en constante mutation, reflète non seulement l'évolution culturelle et idéologique de la société mais aussi le goût et le caractère des peuples.

C'est pourquoi les cartes anciennes appartiennent au patrimoine culturel de chaque pays »<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> Kupčik, *Op. cit.*, p.11.

# Bibliographie

## MONOGRAPHIES ET ARTICLES

ARCHIER Edwige et LAPADU-HARGUES Françoise, « Les Cartes et plans », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, p. 123 à 134.

BLACK Jeremy, *Regards sur le monde, histoire des cartes*, Octopus/Hachette-Livre, 2004.

*Catalogue des livres de Géographie, d'Histoire, Voyages, etc., composant la bibliothèque de feu M. J.-B. Eyriès, Chevalier de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut, de la Société de Géographie, de la Société asiatique de Paris, de la Société de l'Histoire de France, et de plusieurs autres Sociétés scientifiques et littéraires de France et de l'Etranger ; dont la vente aura lieu le lundi 16 novembre 1846, et jours suivants, à six heures du soir, en son domicile, rue Bourbon-Villeneuve, n°26, par le ministère de Me Commendeur, Commissaire-priseur, rue Saint-Germain-des-Prés, n°9*, Paris : Henri Labitte, 1846.

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle, MELOT Michel, *Les images dans les bibliothèques*, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, (Bibliothèques), 1995.

*Conduire un projet de numérisation*, sous la direction de Charlette Buresi et Laure Cédelle-Joubert, Villeurbanne : ENSSIB/Paris : Éditions TEC & DOC, (La Boîte à outils), 2002.

DAINVILLE François de, *Le langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris : Éditions A. et J. Picard & Cie, 1964.

DUCHEMIN Pierre-Yves, « Les documents cartographiques », in *Le catalogage : méthode et pratiques*, sous la direction de Marie-Renée Cazabon, tome II, 2<sup>e</sup> édition complètement revue et corrigée, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, (Bibliothèques), 2003, p.375-549.

*Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région. Actes du colloque organisé à Rennes les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne*, Rennes : Éditions Apogée, 1996.

FIERRO Alfred, *La Société de géographie : 1821-1946*, Genève : Droz/Paris : Champion, 1983.

KUPČIK Ivan, *Cartes géographiques anciennes : évolution de la représentation de l'Antiquité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Gründ, 1984.

LA ROQUETTE (de), « Notice nécrologique sur M. Eyriès, président honoraire de la Société de géographie, etc. », in *Bulletin de la Société de géographie*, 3<sup>e</sup> série, VI, sept. 1946, p. 137-150.

LEGOY Jean, *Le Peuple du Havre et son histoire*, vol. 1, *Des origines à 1800*, vol. 2, *Du négoce à l'industrie 1800-1914*, Le Havre : Atelier d'impression, 1980 et 1984.

LEGOY Jean, *Les Havrais et le livre : libraires et éditeurs havrais des origines à nos jours*, Fécamp : Éditions la Galerne, 1992.

*Le Monde des cartes, Histoire de la cartographie. Revue du Comité français de cartographie*, n°175, mars 2003.

*L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, sous la direction de Catherine Bousquet-Bressolier, Paris : Éditions du C.T.H.S., 1995.

MIRAN Ludovic, PACHA Béatrice, *Cartes et plans imprimés de 1564 à 1815. Collections des bibliothèques municipales de la région Centre*, Paris : Bibliothèque nationale de France/Agence interprofessionnelle régionale pour le livre et les médias, 1996.

PASTOUREAU Mireille, *Les Atlas français, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles : répertoire bibliographique et étude*, Paris : Bibliothèque nationale, 1984.

PELLETIER Monique, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des Lumières*, Paris : Bibliothèque nationale de France, (Conférences Léopold Delisle), 2001.

PELLETIER Monique, *Les cartes des Cassini. La science au service de l'Etat et des régions*, Paris : Éditions du C.T.H.S., 2002.

*Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*, sous la direction de Jean-Marie Arnoult, Paris : D.L.L., 1998.

TOOLEY R. V., « Maps in Italian Atlases of the Sixteenth Century, being a comparative list of the Italian maps issued by Lafreri, Forlani, Duchetti, Bertelli and others, found in atlases », in *Imago Mundi*, III, 1939, p. 12-47.

VESQUE Charles-Théodore, *Histoire des rues du Havre : origines, faits historiques, légendes, anecdotes, biographies*, reprod. en fac-similé de l'édition de 1876, Brionne : Montfort, 1980.

## RESSOURCES EN LIGNE

ARKHÊNUM, *Numérisation du patrimoine culturel et numérisation de documents anciens*, [en ligne]. <http://www.arkhenum.fr> (Consulté le 3/01/2006).

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES EN BIBLIOTHÈQUE, [en ligne]. <http://www.addnb.fr> (Consulté le 3/01/2006).

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, *Numérisation des collections*, [en ligne]. <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> (Consulté le 3/01/2006).

BRITALIS, *Portail des ressources documentaires en Bretagne*, [en ligne]. <http://www.britalis.org> (Consulté le 3/01/2006).

INTERBIBLY, *Terres de Champagne-Ardenne : cinq siècles de cartographie*, [en ligne]  
[http://website.hebergement.lycos.fr/www.interbibly.org/virtuelles/terres\\_ca/pans/index.html](http://website.hebergement.lycos.fr/www.interbibly.org/virtuelles/terres_ca/pans/index.html) (Consulté le 3/01/2006).

LABOULAIS-LESAGE Isabelle, « Modalités de construction d'un savoir cartographique et mobilisation des réseaux de correspondants : le cas des ego-documents de Charles-Étienne Coquebert de Montbret (1755-1831) », [en ligne]. <http://www.egodoc.revues.org/octobre2002/docs/D992212/Sect992312.htm> (Consulté le 19/11/2005).

MÉDIATHÈQUE D'ORLÉANS, *Images anciennes d'Orléans et de l'Orléanais. Cartes et plans*, [en ligne]. <http://www.bibnumerique.bm-orleans.fr> (Consulté le 3/01/2006).

MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION TROYENNE, *Expositions en ligne*, [en ligne]. <http://www.bm-troyes.fr/bmtroyes/accueil.php> (Consulté le 3/01/2006).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Numérisation des fonds patrimoniaux*, [en ligne]. <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/index.htm> (Consulté le 3/01/2006).